



# **Rapport annuel 2021**

## **PROJET**



## Table des matières

- I - Introduction – Le mot du Président
- II - Chiffres clefs
- III - La gouvernance
- IV - 2021, une année marquée par les inondations sur toile de fond de pandémie
  - La CILE : un rôle essentiel
  - Réalisations et projets 2021
    1. Compteurs communicants et digitalisation des services aux clients ...  
L'avenir en marche
    2. Chantier exceptionnel au puits 10 et remise à neuf des pompages de la Hesbaye
    3. Protéger les captages et la biodiversité de la Hesbaye
    4. Migrations informatiques et cartographie : les bases solides de notre digitalisation
    5. Système de management intégré et qualité de l'eau
    6. La CILE, acteur international
- V - Conclusion
- VI - Rapport de gestion
  - Annexes
    1. Rapport annuel du Comité de rémunération
    2. Rapport de rémunération
    3. Liste des adjudicataires
    4. Organigramme<sup>4</sup>
- VII - Rapport spécifique sur les prises de participations
- VIII - Rapport du contrôleur aux comptes
- IX - Comptes annuels

## I - Introduction – Le mot du Président

Chère Lectrice, Cher Lecteur,  
Chère Madame, Cher Monsieur,

Après une année 2020 marquée par la pandémie, nous aspirions, l'an dernier, lors de la rédaction de notre précédent rapport annuel, à une année 2021 plus sereine ...

Si le télétravail et les différentes adaptations de l'organisation des équipes de terrain en fonction des mesures sanitaires prises par le CODECO ont continué de rythmer la vie de l'entreprise, les différents départements ont assuré leurs missions de service essentiel tout en respectant les objectifs de notre plan stratégique.

Nous avons, par exemple, optimisé la recherche de fuite et de nombreuses réparations se sont concrétisées, améliorant notre rendement.

Alors que nous vivions une légère accalmie de l'épidémie de COVID, l'été 2021 a été marqué par les terribles inondations de juillet. Neuf de nos communes associées ont été touchées par ce phénomène sans précédent. Notre siège social ainsi que notre unité d'embouteillage située à Hamoir ont également subi de lourdes pertes.

A travers ces quelques lignes, je tiens, sincèrement, à remercier toutes nos équipes qui se sont véritablement donné sans compter et qui ont fait preuve d'une très grande solidarité pour un retour rapide à la normale.

De même, tout au long de ces crises, je me félicite de la bonne collaboration de l'entreprise avec les Organisations de Représentation du Personnel.

Je tiens également à remercier les membres de notre Conseil d'administration qui nous ont donné les moyens nécessaires pour adapter notre plan d'action en fonction de ces circonstances exceptionnelles et assumer pleinement notre mission de service au citoyen.

Merci à toutes et à tous pour votre dévouement !

Francis Bekaert,

Président

## II - Chiffres clefs 2021

Production d'eau/an : Hesbaye – 14.940.511  
Néblon – 11.203.164  
Captages locaux - 1.308.876

Achat d'eau/an : SWDE – 9.217.950  
Vivaqua – 2.459.621  
Autres (IDEN) – 3.372

Analyses/an : 15.681

Chiffres d'affaire : 136.696.615  
Investissements production : 1.991.677  
Investissements distribution : 19.961.633

Agents : 397  
Hommes : 298  
Femme : 99

Employé(e)s : 212  
Ouvriers : 185

Km adduction : 275  
Km distribution : 3404  
Ouvrage d'art : 273

Population desservie : 561.830  
Nombre de compteurs : 265.389  
Consommation moyenne : 43.50m<sup>3</sup>/an/habitant

### III - La gouvernance

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE) est une intercommunale pure constituée sous forme de société coopérative. Elle a pour objet social la production et la distribution d'eau. Les associés de la CILE sont la Province de Liège, 24 communes de l'arrondissement de Liège, 2 intercommunales (AIDE et INTRADEL), ainsi que la SWDE. De par sa nature publique, son objet social et sa forme juridique, la CILE est soumise aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, ainsi qu'aux dispositions du Code des Sociétés et Associations.

#### 1 - Associés et parts souscrites

Situation au 31/12/2021

Capital "A" (Production – 1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
ANS	6.496,00	1.624.000,00	416.262,76	1.207.737,24
ANTHISNES	687,00	171.750,00	158.347,29	13.402,71
AWANS	962,00	240.500,00	61.644,82	178.855,18
BEYNE-HEUSAY	1.380,00	345.000,00	88.430,19	256.569,81
BLEGNY	4.875,00	1.218.750,00	326.210,33	892.539,67
CHAUDFONTAINE	2.716,00	679.000,00	189.844,10	489.155,90
COMBLAIN-AU-PONT	969,00	242.250,00	62.093,39	180.156,61
DISON	1,00	250,00	64,08	185,92
ESNEUX	1.520,00	380.000,00	97.401,38	282.598,62
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	372,00	93.000,00	23.837,71	69.162,29
FLEMALLE	10.023,00	2.505.750,00	1.601.730,45	904.019,55
FLERON	2.851,00	712.750,00	262.225,41	450.524,59
GRACE-HOLLOGNE	2.580,00	645.000,00	300.070,40	344.929,60
HAMOIR	1.380,00	345.000,00	162.178,51	182.821,49
HERSTAL	6.559,00	1.639.750,00	540.506,20	1.099.243,80
HUY	3.177,00	794.250,00	693.516,99	100.733,01
KELMIS	2,00	500,00	128,16	371,84
LIEGE	47.500,00	11.875.000,00	3.043.793,17	8.831.206,83
MARCHIN	1.007,00	251.750,00	64.528,42	187.221,58
MODAVE	571,00	142.750,00	84.202,44	58.547,56
OUFFET	382,00	95.500,00	24.061,42	71.438,58
SAINT-NICOLAS	3.300,00	825.000,00	211.463,51	613.536,49
SERAING	12.533,00	3.133.250,00	935.458,34	2.197.791,66
STOUMONT	1,00	250,00	64,08	185,92
TINLOT	173,00	43.250,00	21.876,57	21.373,43
TROOZ	1.772,00	443.000,00	199.864,65	243.135,35
WISE	2.993,00	748.250,00	245.961,89	502.288,11
S.W.D.E.	1.462,00	365.500,00	93.684,74	271.815,26
<b>Total</b>	<b>118.244,00</b>	<b>29.561.000,00</b>	<b>9.909.451,40</b>	<b>19.651.548,60</b>

Capital "B1"

(1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
Province de Liège	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00

### Capital "B2"

(1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
A.I.D.E.	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
INTRADEL	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00

### Capital "C"

(Distribution – 1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
ANS	17.927,00	4.481.750,00	1.499.3362,84	2.982.387,16
ANTHISNES	3.950,00	987.500,00	355.743,35	631.756,65
AWANS	9.746,00	2.436.500,00	890.279,00	1.546.221,00
BEYNE-HEUSAY	6.070,00	1.517.500,00	545.013,70	972.486,30
BLEGNY	7.547,00	1.886.750,00	689.394,52	1.197.355,48
CHAUDFONTAINE	15.506,00	3.876.500,00	1.403.588,56	2.472.911,44
COMBLAIN-AU-PONT	7.937,00	1.984.250,00	672.744,53	1.311.505,47
ESNEUX	12.631,00	3.157.750,00	1.102.415,20	2.055.334,80
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	4.271,00	1.067.750,00	390.147,92	677.602,08
FLEMALLE	19.683,00	4.920.750,00	1.682.145,05	3.238.604,95
FLERON	13.988,00	3.497.000,00	1.269.825,41	2.227.174,59
GRACE-HOLLOGNE	14.383,00	3.595.750,00	1.280.573,23	2.315.176,77
HAMOIR	10.894,00	2.723.500,00	911.384,46	1.812.115,54
HERSTAL	22.046,00	5.511.500,00	1.820.662,89	3.690.837,11
HUY	29.833,00	7.458.250,00	2.638.624,76	4.819.625,24
LIEGE	80.202,00	20.050.500,00	7.165.936,58	12.884.563,42
MARCHIN	25.175,00	6.293.750,00	2.163.278,44	4.130.471,56
MODAVE	8.718,00	2.179.500,00	796.332,96	1,383.167,04
OUFFET	6.320,00	1.580.000,00	395.000,00	1.185.000,00
SAINT-NICOLAS	11.727,00	2.931.750,00	1.042.156,82	1.889.593,18
SERAING	35.985,00	8.996.250,00	3.199.894,52	5.796.355,48
TINLOT	3.102,00	775.500,00	214.559,12	560.940,88
TROOZ	7.816,00	1.954.000,00	713.972,15	1.240.027,85
WISE	18.200,00	4.550.000,00	1.580.210,78	2.969.789,22
Total	393.657,00	98.414.250,00	34.423.246,79	63.991.003,21

## 2 - Composition des organes de gestion, de direction et de contrôle

### Le Conseil d'administration

#### Président

M. Francis BEKAERT, Bourgmestre à Seraing

#### Vice-Président

M. Thomas CIALONE, Président du Conseil communal à Ans

#### Administrateurs représentant les associés

Mme Sandra BELHOCINE, Conseillère communale à Grâce-Hollogne

M. Marc CAPPÀ, Conseiller communal à Fléron

M. Ernur COLAK, Conseiller communal à Visé (depuis le 12/10/2021)

Mme Christel DELIEGE, Conseillère communale à Seraing

M. Samuel DE TOFFOL, Echevin à Awans

M. Francly DUPONT, Conseiller communal à Ans

M. Miguel FERNANDEZ, Conseiller provincial à Liège

Mme Annick GERARD, Conseillère communale à Herstal

M. Daniel GIELEN, Conseiller communal à Grâce-Hollogne (jusqu'au 15/05/2021)

M. Patrick LECERF, Bourgmestre à Hamoir

M. Jean-Louis LEFEBVRE, Bourgmestre f.f. à Herstal

M. Giuseppe MANIGLIA, Conseiller communal à Liège

M. Bernard MARLIER, Echevin à Esneux

M. Dominique PERRIN, Conseiller communal à Flémalle

M. Etienne VENDY, Conseiller communal à Trooz

M. André VRANCKEN, Conseiller communal à Awans

Mme Véronique WILLEMART, Conseillère communale à Liège

#### Observateurs

Mme Florence HERRY, Directrice générale de l'AIDE

M. Luc JOINE, Directeur général d'INTRADEL

M. Eric VAN SEVENANT, Président du Comité de direction de la SWDE

#### Délégués représentant le personnel

M. Arnaud KNOPS, agent CILE, Délégué CGSP

Mme Micheline VLEUGELS, agent CILE, Présidente de la délégation CGSP

M. Bernard WATRIN, agent CILE, Délégué CSC

M. Eric WUIDAR, agent CILE, Délégué CGSP

### 3 - Fonctionnement des organes de gestion

L'année 2021, une nouvelle fois marquée par la pandémie de la COVID 19 a obligé la CILE à adapter son organisation et notamment, le fonctionnement de ses organes. Ainsi, de janvier à juin 2021, eu égard aux mesures édictées par le Conseil National de Sécurité et dans le respect des dispositions légales, il a été décidé de réunir les organes de l'intercommunale (Conseil d'administration, Bureau exécutif, Comité d'audit et Comité de rémunération), par le biais de visioconférences Teams. Les Assemblées générales ordinaires des mois de juin et décembre 2021 se sont tenues en présence physique des membres et ce, dans le strict respect des normes de sécurité en vigueur. Lors de l'Assemblée de juin 2021, la présence physique des délégués le jour de l'Assemblée était toutefois facultative, pour autant que l'associé provincial ou communal ait délibéré au préalable.

#### L'Assemblée générale

Bases légales : art. L1523-11 à L1523-14 du CDLD – art. 17 à 26 des statuts

En 2021, la CILE a tenu deux Assemblées générales statutaires, les 17 juin et 16 décembre 2021.

#### Le Conseil d'administration

Bases légales : art. L1523-15 à L1523-16 du CDLD – art. 27 à 38 des statuts

Compétences : Il définit la politique et la stratégie générale et contrôle la gestion opérationnelle.

Fréquences des réunions : minimum 10 fois par an

En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à 12 reprises (dont 7 réunions en visioconférence).

#### Le Bureau exécutif

Bases légales : art. L1523-18 du CDLD - art. 40 et 41 des statuts

Compétences : Organe restreint de gestion et émanation du Conseil d'administration, il est chargé par ce dernier de la gestion courante et non stratégique de la société.

Fréquence des réunions : Il se réunit, en général 2 fois par mois (sauf aux mois de juillet et août).

En 2021, le Bureau exécutif s'est réuni à 23 reprises (dont 15 réunions en visioconférence).

#### Le Comité de Rémunération

Bases légales : art. L1523-17 du CDLD – art. 45 des statuts

Fréquences des réunions : au moins une fois par an ; en 2021, il s'est réuni à 2 reprises

Compétences :

- il émet, après en avoir informé le Conseil d'administration, des recommandations à l'Assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'Audit.
- il établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de rémunération. Il émet des recommandations au Conseil d'administration. Il propose au Conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

Le Comité d'Audit

Bases légales : art. L1523-26 du CDLD – art. 43 et 44 des statuts

Fréquences des réunions : au moins une fois par an ; en 2021, il s'est réuni à 2 reprises

Compétences :

Le Conseil d'administration définit les missions du Comité d'audit, lesquelles comprennent au minimum les missions suivantes :

1. la communication au conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et l'explication sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus ;
2. le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;
3. le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que le suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;
5. l'examen et le suivi de l'indépendance du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier

pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'Administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés.

#### 4 - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2022

Le Conseil d'administration, en séance du 19 avril 2022, a arrêté comme suit l'ordre du jour :

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport spécifique sur les prises de participations ;
- 2) Rapport de rémunération du Conseil d'administration (art. L6421-1 du CDLD) - Approbation ;
- 3) Rapport du Contrôleur aux comptes ;
- 4) Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 - Approbation ;
- 5) Affectation du résultat 2021 – Approbation
- 6) Décharge aux Administrateurs – Approbation
- 7) Décharge au Contrôleur aux comptes – Approbation
- 8) Tarifs – Ratification
- 9) Désignation de quatre représentants du personnel au Conseil d'administration – Approbation
- 10) Désignation du (ou des) contrôleur(s) aux comptes – Approbation
- 11) Lecture du procès-verbal – Approbation

## IV - 2021, une une année marquée par les inondations sur toile de fond de pandémie

La CILE assure l'accès à l'eau, quoi qu'il arrive

Reconnus opérateurs de service essentiel lors de l'apparition de la crise COVID, nous avons, à nouveau, prouvé, avec les terribles inondations de juillet, que nos clients pouvaient compter sur nous.

Vivre avec la COVID

### CONTINUITÉ ET ADAPTATION DES MESURES INITIÉES EN 2020

Si la CILE permettait déjà le télétravail dès 2019, de manière structurelle, sa généralisation conjoncturelle, forcée en 2020, s'est prolongée en 2021.

Par ailleurs, la cellule de gestion de crise qui avait été mise en place au début de la pandémie a poursuivi ses travaux afin d'organiser le suivi, au jour le jour, des différentes mesures prises par le CODECO et de faire preuve de résilience.

Ainsi, pas moins de 180 réunions du Comité de Concertation Stratégique (CCS) ont été organisées spécifiquement à ce sujet par le management de l'entreprise tout au long de l'année afin d'assurer une parfaite continuité de service d'approvisionnement en eau, assurant une information efficace au personnel dans les meilleurs délais.

Si les guichets du service clientèle ont dû rester fermés de janvier à juillet, hormis la permanence pour la délivrance des cols de cygne, le call center a pris le relais à distance avec efficacité et les agents ont, plus que jamais, fait preuve d'écoute à l'égard de nos usagers.

### INTERVENTION POUR LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CHÔMAGE COVID

Sur décision du Gouvernement wallon, 40 euros de réduction sur la facture d'eau ont été attribués aux personnes subissant le chômage temporaire COVID. Près de 20.000 demandes ont été enregistrées par notre service clientèle. De même, la pose de pastilles de réduction de débit chez les usagers en situation de non-paiement a été suspendue et la procédure de recouvrement a été allongée.

### VIVRE EN BULLES, MAIS TOUS SOLIDAIRES

*« Le Département de la Distribution a constaté une réduction moins significative de son activité qu'en 2020. Comme les autres services de terrain, nous fonctionnions par bulles. Chaque agent positif au COVID était directement isolé tout comme son équipier. Grâce à la grande solidarité qui existe entre nous et à un sens profond du service public, des agents en congé n'ont pas hésité à venir remplacer les malades. Nous avons ainsi gardé 80% de notre effectif sur le terrain. »*

Bénédicte Bouw, Responsable du Département de la Distribution

### LA VIE DE LA CILE CONTINUE

Un service RH à l'écoute du personnel

Plus que jamais, le service des ressources humaines a répondu aux demandes d'information et accueilli les inquiétudes du personnel en ces temps complexes.

Malgré la pandémie, il a poursuivi ses procédures de recrutement et de promotion interne.

2021 a vu la modification de la Car Policy, des conditions de vidéosurveillance et de la charte IT ainsi que l'intégration du RGPD dans le ROI et les contrats de travail.

Le service a également préparé la gestion du retour en présentiel en veillant à recréer un réel esprit d'équipe.

### Un service communication créatif

Les actions de communication interne ont été fortement renforcées afin de pouvoir faire face aux nouveaux besoins générés par la situation et le manque de contacts directs qui en découlait dans les équipes.

Dans ce contexte, l'utilisation de nos moyens a été optimisée. Nous aspirons à pouvoir disposer demain d'une plateforme collaborative plus souple et interactive, permettant la consultation mobile - des smartphones et des tablettes sont distribués au personnel de terrain depuis 2022 - notamment, pour renforcer encore nos valeurs d'affiliation du personnel à la CILE.

Désormais, un insert central fait la part belle aux reportages de terrain au cœur de notre journal interne. L'objectif est de documenter davantage sur le travail des hommes de l'eau et de renforcer notre culture d'entreprise par une meilleure connaissance du contexte de terrain.

En outre, cette démarche de transversalité offre une visibilité nouvelle entre 2 populations (bureau/terrain) qui n'avaient plus l'opportunité de se rencontrer pour cause de télétravail, notamment.

### La communication 2021 en quelques chiffres

#### Interne

58 SMS,

34 Flash-info illustrés - versions papier et digitale-,

18 éditions de nouvelles en SharePoint

50 animations sur notre réseau d'écrans internes

4 éditions du trimestriel interne « à la source »

2 éditions spéciales post-inondations

4 publications dans le cadre de l'évolution des RH

1 document reprenant la charte qualité de l'entreprise

#### Externe

162 publications Facebook

39 publications LinkedIn

73 publications sur cile.be

## 8 vidéos CertIBEau

### Relai presse

Depuis un an, la publication de nos incidents en voirie sur les secteurs de distribution fait l'objet d'une belle collaboration avec les employés de secteurs. Ceux-ci se disent satisfaits du volume de diminution des appels téléphoniques et des courriels émis par les clients qui trouvent l'information immédiate sur notre page Facebook-entreprise ou notre site internet. Rien que dans ce cadre, 73 publications ont été effectuées par le Service communication en 2021 à la fois sur le site internet et le réseau social Facebook. Elles ont généré 31.677 interactions et la gestion de 1.317 commentaires.

En 2021, nous avons posté presque le double de messages informatifs sur Facebook.

Pour soutenir l'ensemble de cette communication, une nouvelle charte graphique et éditoriale a vu le jour. Elle intègre un logo CILE relooké, ainsi qu'un nouveau slogan composé en faisant appel à participation et vote de l'ensemble des agents de l'entreprise : « Votre eau, notre essentiel »

Afin de contribuer à la sensibilisation de nos agents et fournisseurs, une nouvelle politique qualité a été émise en 2021. Elle définit nos missions, notre vision, nos engagements et nos valeurs. Elle a été rédigée afin d'être accessible à tous. Une campagne de soutien à cette politique qualité a été développée et se poursuivra les années à venir.

« En 2021, le service s'est recentré sur la communication interne. En moyenne, c'est 3,6 supports d'information interne que l'agent a pu recevoir par semaine au cours de l'année. Le manque de contacts directs entre les agents les justifiait pleinement. »

Colette BAWIN, Responsable du Service Communication

### Le bureau d'étude et le support technique ont retrouvé un rythme de croisière

Les projets du bureau d'étude ont été peu impactés par la poursuite du télétravail.

Le renouvellement des raccordements vétustes, travaux coûteux entamés il y a plus de 10 ans, s'est poursuivi en 2021. Les zones où les remplacements sont réalisés sont fortement urbanisées, les chantiers demandent une planification ciblée et systématique sur des rues entières. La communication et l'organisation ont fait l'objet d'une attention particulière.

Lors de cette année, la cellule lotissements a instruit 19 dossiers d'avant-projets et a étudié et facturé 6 projets de lotissements et de zones industrielles. Il s'agit, comme en 2020, de chiffres supérieurs à la normale faisant suite au débloquage institutionnel par l'Administration d'un certain nombre de dossiers.

Le service support gère également l'entretien des ouvrages techniques et continue à confier, de plus en plus, l'entretien des terrains décentralisés à des sociétés externes (+ 50 % en 2021). Les équipes limitent ainsi leurs déplacements et peuvent se concentrer sur leurs métiers de base : l'entretien du bâti, le nettoyage et la désinfection préventive des cuves d'eau potable et veiller ainsi à optimiser la préservation de la qualité de l'eau.

En 2021, le service technique a profité d'un siège social beaucoup moins fréquenté, du fait de la généralisation du télétravail, pour procéder à des travaux de remise à neuf et notamment du chauffage, de la ventilation (HVAC), du système de détection incendie et de l'éclairage.

## SAISIR LES OPPORTUNITÉS QUI S'OFFRENT À NOUS

*« Nous avons profité de l'absence d'une partie du personnel dans les bâtiments pour placer un nouvel éclairage dans les parkings et les bureaux et nous avons réalisé des travaux de peinture dans les parties communes. Nous avons également placé une centaine de serrures électroniques sur des sites stratégiques, procédant ainsi à la 2<sup>ème</sup> phase d'investissements dans le cadre de la directive NIS. »*

Jean-François Berger, Chef de Service Adjoint pour les Services Supports

### Les inondations

Neuf de nos communes associées ainsi que notre siège social et notre unité d'embouteillage ont été touchés par les terribles inondations de juillet. Si l'un de nos secteurs de distribution a été le plus impacté, c'est l'ensemble des membres du personnel de la CILE qui s'est mobilisé dans un grand élan de solidarité pour prêter main forte dans les zones sinistrées. Certains ont reporté leurs congés pour rejoindre les équipes sur le terrain, d'autres ont remis le bâtiment central en service alors que d'autres encore ont participé à une journée bénévole organisée par la CILE.

## Réactivité, professionnalisme et engagement

Le 14 juillet, une cellule de crise s'est rapidement mise en place. Elle surveillait l'état de nos réseaux d'approvisionnement et était en communication permanente avec les communes et la cellule de crise de la Province. Il fallait pouvoir rétablir la distribution d'eau au plus vite, gérer l'approvisionnement en bouteilles d'eau réquisitionnées par les Services de Monsieur le Gouverneur, pouvoir les mettre notamment à disposition de la Protection Civile, prioriser les urgences et répondre aux appels de détresse.

## LA CILE TOUJOURS À L'ÉCOUTE

*« Le personnel du Service Clientèle a bien géré les deux crises anxiogènes que nous avons vécu en 2021. Nos agents sont aguerris et formés à répondre aux situations de détresse de certains clients en difficultés de paiement. Notre volonté, dans notre mission de service public, est de trouver des solutions ensemble. »*

Fabian Meulenberg, Responsable du Service Clientèle

Heureusement, les infrastructures sous-terraines ont été peu impactées. En effet, le réseau, notamment pour des raisons de protection contre le gel, est enterré à un mètre de profondeur, ce qui l'a relativement protégé des dégâts. Ce n'est pas le cas sous les ponts où nos conduites ont été arrachées par la force du courant. Notre objectif prioritaire a donc été de rétablir un maximum de connexions en posant des conduites provisoires avec des protections contre les rigueurs de l'hiver à venir.

Sur le terrain, nous avons rapidement mesuré combien tout était compliqué : les zones d'intervention étaient difficilement accessibles, nous n'étions pas reconnus d'emblée comme intervenant prioritaire, la communication entre les équipes et les responsables en l'absence de réseau GSM était impossible dans certaines zones. La désorganisation générale sur des lieux méconnaissables où les repères avaient été balayés générait des bouchons et l'allongement des délais d'intervention. Il fallait donc tout anticiper : les pièces à emmener, prévoir de la nourriture et des boissons car les commerces n'étaient plus opérationnels, et prévoir le plein de carburant car sur place tout était déstructuré...

## NOS INFRASTRUCTURES SOUS-TERRAINES ONT ÉTÉ PEU IMPACTÉES

*« La CILE a été touchée, mais malgré tout épargnée par rapport à d'autres services publics. Les principales dégradations étaient des arrachements de conduites au niveau des ponts. »*

Jean-François Berger, Chef de Service Adjoint pour les Services Supports

## Garantir l'accès à l'eau potable

Dès le 14 juillet, nous avons tenu notre réserve de bidons de 10 litres d'eau de table disponible pour subvenir aux risques de coupures d'eau ou de non-potabilité. Ils n'ont finalement pas été nécessaires puisque personne n'a été privé d'eau potable à l'exception de 12.000 raccordements déclarés préventivement non potables quelques heures à Huy et Marchin, le temps d'effectuer les analyses de contrôle.

Nos bombonnes ont, par contre, été réquisitionnées par la cellule de crise de la Province de Liège.

Afin d'aider les clients sinistrés, en collaboration avec la SPGE, la CILE a ouvert la possibilité d'obtenir une réduction de 55 euros sur la facture pour 15.000 usagers sinistrés, soit l'équivalent de 10 m<sup>3</sup> d'eau destinés au nettoyage de leur habitation.

Certains de nos collègues, notre unité d'embouteillage et le siège social de la CILE étaient également touchés

Le sous-sol de notre bâtiment principal menaçait d'être inondé. Toutes les mesures de sécurité ont été prises en prévention ce qui nous a permis de limiter les pertes. Néanmoins, avec un aussi petit préavis, l'organisation a paré au plus pressé. Lorsque l'eau s'est retirée, nos équipes se sont assurées de tout remettre en état. Les caves de notre magasin font partie du nombre des locaux inondés. Il en va de même pour nos lieux de stockage du matériel encombrant comme les conduites de grosses sections. Nous avons dû nettoyer et désinfecter les pièces de fontainerie qui étaient récupérables pour assurer la potabilité de l'eau dans une utilisation ultérieure et éliminer les pièces inutilisables.

Parmi les sinistrés à titre privé, nous comptons malheureusement plusieurs collègues. La Direction leur a offert une première aide, les dispensant, dans un premier temps, de leurs prestations et aménageant ensuite leurs horaires de sorte à leur offrir le temps de se réorganiser. Une aide pour trouver un logement provisoire leur a été offerte ainsi qu'un accompagnement.

## NOTRE SIÈGE SOCIAL ENTOURÉ PAR LES EAUX

*« Je me suis occupé de gérer le siège social au moment de l'évacuation des lieux, puis de le rendre, à nouveau, opérationnel. Des équipes sont venues jour et nuit pour accélérer les opérations, notamment parce que le laboratoire devait retrouver toute sa fonctionnalité au plus vite. Il y avait une très grande solidarité entre nos équipes. »*

Eric Van Rietvelde, Responsable SIPP

## Gérer l'après-crise et la reconstruction

Nos services de garde ont été renforcés d'une unité spécifique pour les communes sinistrées. Le 21 juillet, le service distribution a pu annoncer que la situation était complètement sous contrôle. Après la crise, il faudrait gérer toute la reconstruction.

Le programme d'études et d'investissements a dû être revu en fonction des nouvelles priorités. Les accords-cadres conclus ont permis d'intervenir plus vite que s'il avait fallu refaire des appels d'offres de marchés publics et nous nous félicitons de cette évolution des procédures internes. Nous avons, par contre, dû faire face à un manque cruel de disponibilités de nombreux sous-traitants qui étaient très occupés par tous les travaux de reconstruction qui devaient être réalisés dans les communes sinistrées.

Dès la rentrée, nous avons dû rapidement réenterrer les conduites pour les préserver du gel de l'hiver. Nous avons travaillé en concertation avec les communes, la Région Wallonne et les autres impétrants. Nous avons également profité d'interventions de RESA Gaz pour procéder dans le même temps au remplacement de conduites d'eau.

## Une mission mentalement très lourde

Vivre le stress de rétablir la distribution le plus rapidement possible, voir la détresse des habitants, côtoyer le deuil et parfois la mort : certains agents de la CILE ont été psychologiquement marqués. Des groupes de parole et d'écoute collective ont été créés en partenariat avec Cohezio (notre service externe de médecine du travail) pour permettre à nos équipes de partager ce qu'elles avaient vécu.

## BIEN PLUS QU'UNE INTERVENTION

*« Au-delà de la crise hydraulique, c'était une crise humaine. Après ça, l'aspect technique paraît facile à gérer. »*

Bénédicte Bouw, Responsable du Département de la Distribution

## Un coût non négligeable

Si le coût total des inondations pour la CILE s'élève à 3 millions d'euros et a été déclaré au Fonds des Calamités, nous n'avons encore perçu qu'une avance de 50.000 euros de la part de notre assurance et ignorons le montant auquel nous pourrions aspirer. Des rénovations d'opportunités se sont vu ajouter à ces travaux et les investissements ont été effectués sur fonds propres.

## Exercice de crise : une situation inédite mais bien réelle

Depuis 2019, nous réalisons un exercice de crise visant à simuler un événement multi-dimensionnel et à éprouver nos manières d'y réagir avec professionnalisme et efficacité. Depuis 2 ans, les crises réelles nous confrontent à la pertinence de nos modes d'action. C'est à nouveau un exercice en situation réelle que nous avons vécu en 2021.

Au lendemain de ces événements, nous nous devons de réagir avec agilité et de tirer les enseignements d'une telle crise en réfléchissant à la potentielle adaptation de nos plans internes d'urgence et d'intervention. Des experts de W-Smart, une association mondiale regroupant des services de distribution d'eau du monde entier, sont venus en octobre dernier, tirer avec nous les conclusions d'un tel exercice grandeur nature.

Nous avons également partagé notre expérience lors du Conseil Mondial de l'Eau qui a eu lieu à Dakar en mars 2022. Cet exposé a rencontré un grand intérêt connoté d'une vive émotion. Les changements climatiques en cours nous confrontent, en effet, à une probabilité accrue de survenance de pareils risques.

## QUAND LES ÉLÉMENTS SE DÉCHAÎNENT

*« On se disait que ça ne risquait pas d'arriver, et puis c'est le cumul des circonstances exceptionnelles qui ont abouti à cette catastrophe. »*

Eric Van Rietvelde, Responsable SIPP

## L'UNION FAIT LA FORCE

*« Grâce aux personnes qui m'entourent à la CILE, j'ai pu prendre les bonnes décisions au bon moment. Décider de couper le gaz et l'électricité au siège social ou évacuer le parking sans mettre le personnel en danger ne sont pas des décisions faciles à prendre. Mais le travail d'équipe, avec les bonnes personnes à la bonne place, a permis de gérer l'ensemble des événements sans faille. »*

Alain Palmans, Directeur général

## LA CILE : UN RÔLE ESSENTIEL

La CILE : acteur socio-économique écoresponsable

Avec un effectif approchant les 400 personnes, la CILE est un des employeurs majeurs de la région liégeoise. Elle génère un chiffre d'affaires de 136,697 millions d'euros et soutient l'activité de centaines de fournisseurs locaux. Mais au-delà de notre rôle socio-économique, nous sommes également attentifs à notre consommation d'énergie et à l'impact de nos activités sur la planète...

Essentielle à plus d'un titre, notre mission est de fournir de l'eau potable en quantité suffisante et d'une qualité irréprochable. Depuis plusieurs années déjà, nous menons une réflexion sur notre impact environnemental et mettons en place des solutions innovantes et écoresponsables en matière de traitement de l'eau, d'entretien des parcelles et de production électrique notamment.

## Énergie, écologie et économie

Jusqu'en 2021, la CILE consacrait 2,5 à 3 millions d'euros par an aux frais d'énergie, mais l'augmentation de son prix peut nous faire craindre une explosion de ces coûts.

Heureusement, dans un souci écologique, mais également économique, nous avons équipé plusieurs de nos bâtiments de panneaux photovoltaïques et nous travaillons sur des projets de cogénération.

Par ailleurs, dans le cadre des synergies du domaine de l'eau, nous avons signé avec la SBGE, la SWDE et Vivaqua des conventions pour procéder à des achats groupés d'énergie et ainsi négocier des tarifs avantageux.

Enfin, la CILE est également attentive à la consommation électrique de ses sites de refoulement. Grâce notamment au démarrage progressif de nos pompes, notre consommation électrique au mètre cube refoulé s'élève actuellement à 4 kW, alors que la moyenne est de 5kW par mètre cube de pompage d'eau potable. A l'heure où le Coût-Vérité de l'Eau est resté bloqué 7 ans, sans même pouvoir bénéficier de l'indexation, nous ne pouvons que nous réjouir de cette performance.

## Réalisations et projets 2021

Même si nos services n'ont pas été aidés par la prolongation des conditions COVID et par la gestion des inondations, la CILE a poursuivi ses actions dans le respect du plan stratégique 2020-2022.

Assurer notre mission de service essentiel a été, plus que jamais, d'actualité cette année. Malgré des conditions de travail perturbées par les mesures COVID, nos équipes ont assuré la gestion quotidienne du réseau en procédant notamment au renouvellement des raccordements vétustes et à la détection des fuites.

En dépit d'un Coût-Vérité de Distribution inchangé depuis 2015 et des frais liés aux inondations, la CILE a réussi à maintenir son équilibre financier.

Cette année, les auditeurs ISO 9001, ont souligné une série d'atouts dont nous pouvons être fiers :

- L'évolution du projet de digitalisation
- Le projet Smart metering
- La gestion de la documentation via SharePoint
- La maîtrise de l'inventaire et la gestion des stocks
- La simplification de procédure à la télégestion
- La constitution d'une cellule d'ordonnancement
- La réalisation de la veille juridique
- La qualité des publications du service communication
- Les travaux du puits 10

Dans les pages qui suivent, nous sommes heureux de pouvoir partager l'aboutissement de certains chantiers, la poursuite de missions importantes et l'amorçage de nouveaux projets.

## 1. COMPTEURS COMMUNICANTS ET DIGITALISATION DES SERVICES AUX CLIENTS... L'AVENIR EST EN MARCHÉ

Petit à petit, le Smart metering va faire partie du quotidien de nos usagers et de nos agents. Grâce aux compteurs communicants qui vont petit à petit remplacer les compteurs traditionnels, la facturation trimestrielle pourra désormais correspondre à la consommation réelle. Le client sera rapidement alerté d'une variation de sa consommation et les fuites pourront beaucoup plus vite être détectées chez lui ou sur notre réseau.

### LA CILE, ACTRICE DU PROJET EUROPÉEN SMART MET

Depuis 2016, la CILE participe, avec 6 autres opérateurs publics du secteur de l'eau de 5 pays européens, à un projet de recherche qui a pour objectif de standardiser le Smart metering au niveau européen.

En 2021, 2 prototypes de compteurs intelligents ont été mis à disposition des pays participants pour être testés en conditions réelles. C'est la CILE qui a été choisie pour réaliser les tests en Belgique.

A terme, ce type de compteurs intelligents pourraient être installés dans des bâtiments publics et permettre, moyennant un abonnement payant, des alertes en temps réel en cas de dysfonctionnement.

### DES COMPTEURS COMMUNICANTS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX USAGERS

C'est un modèle plus modeste de compteur communicant qui va, désormais, être placé chez les particuliers lorsque le remplacement du compteur actuel est nécessaire.

Le projet a été approuvé dans son ensemble par le conseil d'administration en janvier 2021 et les marchés ont été conclus pour l'achat et le placement des compteurs.

Il faudra 13 ans pour réaliser l'ensemble des remplacements et un budget estimé à 18 millions d'euros investis sur fonds propres.

### LE RÉSEAU LORA EST OPÉRATIONNEL

Dans ce type de projet, ce qui coûte c'est le rapatriement des données. Comme les coûts pratiqués par les opérateurs de service de téléphonie ne nous permettraient pas d'atteindre une rentabilité, la CILE a déployé son propre réseau de communication LoRa (ondes radio Low Range) en plaçant des antennes sur ses châteaux d'eau. Ce projet a été concrétisé en 2021 et parmi nos objectifs, nous poursuivons celui de partager ce réseau avec d'autres opérateurs de services publics et nos communes associées.

### LE SMART GRID VA PERMETTRE DE DÉCELER BEAUCOUP PLUS FACILEMENT LES ANOMALIES

Le territoire de la CILE est divisé en 400 zones maintenant équipées chacune d'un compteur global. En comparant la somme des consommations des compteurs des usagers d'une zone avec celle du compteur dit de tête de réseau, nous allons désormais pouvoir mettre en évidence d'éventuelles pertes et intervenir plus rapidement dans leur réparation.

## L'ESPACE CLIENT DU FUTUR SITE INTERNET DE LA CILE VA FACILITER LA VIE DE TOUS

En plus de communiquer leur index, nos clients pourront bientôt consulter leur solde et leur facture, obtenir un délai ou un plan d'apurement, modifier leur acompte et leurs données de contact en ligne. Moyennement un abonnement, ils pourront aussi obtenir un suivi de la consommation de leur réseau privatif et être alertés en cas d'anomalie de consommation.

## LES RELEVÉS DE COMPTEURS À DISTANCE

*« La participation à des projets européens comme SMART MET nous permet de tester gratuitement les technologies de demain et de déterminer nos réels besoins. Les prototypes de compteurs intelligents que nous testons actuellement ont de multiples options comme la coupure automatique en cas d'anomalie, mais ont un coût bien trop important encore pour être généralisés. Pour équiper Monsieur et Madame Tout-le-Monde, la CILE a décidé de financer le remplacement des compteurs mécaniques actuels par des compteurs communicants. Le relevé d'index sera automatique et la facture trimestrielle sera, à terme, établie en fonction de la consommation réelle. Cette nouvelle génération de compteurs permettra aussi de repérer une variation dans la consommation beaucoup plus rapidement et d'intervenir en cas de fuite. »*

Bernard Michaux, Directeur de la Production

## LES MÉTIERS VONT CHANGER POUR PLUS DE VALEUR AJOUTÉE

*« L'espace client du futur site internet de la CILE déchargera le call center d'appels à faible valeur ajoutée et permettra à notre personnel de se concentrer sur les usagers qui en ont vraiment besoin. »*

Fabian Meulenberg, Responsable du Service Clientèle

## 2. CHANTIER EXCEPTIONNEL AU PUIITS 10 ET REMISE À NEUF DES POMPAGES DE LA HESBAYE

Nous disposons à la CILE de savoir-faire exceptionnels. C'est à travers des projets hors du commun de remplacement de pièces imposantes, dans des conditions difficiles, que notre personnel a, une fois de plus, donné le meilleur de lui-même.

### CHANGEMENT DE LA VANNE STRATÉGIQUE DU PUIITS 10, UN DÉFI RELEVÉ AVEC BRIO

Creusé jusque 55 mètres sous terre, le Puits 10 date de 1865 et régule les arrivées d'eau des galeries de Hesbaye vers le réservoir d'Ans qui alimente Liège.

Le remplacement de la vanne principale et de la fontainerie du puits, dont certaines pièces dataient encore de l'époque de construction étaient envisagés depuis plusieurs années. Mais une des règles de notre secteur d'activité est de réduire au maximum toute coupure d'eau chez le client. C'est la nécessité de réaliser des travaux à l'unité de traitement d'Ans qui a remis le projet sur la table pour que les actions aient lieu simultanément tout en surfant sur les

nouvelles opportunités de maillages de réseau permettant d'éviter la coupure d'approvisionnement.

Une coordination minutieusement préparée

Le puits alimente la station de dénitrification d'Ans qui fonctionne avec des filtres à bactéries. Lorsque la station est arrêtée, il faut un mois et demi pour que les bactéries se redéveloppent dans les filtres et toute l'eau de la remise en route doit être jetée. Il était donc important de réaliser les travaux en même temps pour ne pas devoir relancer le processus à deux reprises.

C'est grâce à un plan d'action précis et à un schéma d'approvisionnement qui permettait l'alimentation de Liège par la SWDE que l'intervention a pu avoir lieu dans les meilleures conditions. Prévoir le dégagement du fût du puits, concevoir l'alimentation en oxygène et l'évacuation des fumées et gaz générés par la découpe au chalumeau des anciennes pièces, stopper l'écoulement des eaux en amont de la vanne principale, s'entraîner à la descente et la remontée des lourdes pièces de fontainerie ainsi que du personnel d'intervention grâce à des techniques de travail sur cordes, rien n'a été laissé au hasard.

Une équipe motivée

Après l'intervention de scaphandriers pour obturer les accès à la chambre de commande, c'est toute notre équipe adduction, avec le support d'autres services, qui a œuvré en prestant des journées de 7 à 21h, le soir, le week-end et dans les conditions COVID, mais dans une excellente ambiance.

## REMISE À NEUF DES POMPAGES DE LA HESBAYE

Grâce notamment au changement du câble d'alimentation des pompes du puits de Juprelle (qui avaient été remplacées en 2013) et au remplacement des trois anciennes pompes sous eau du puits de Kemexhe (dont la plus grosse pèse 3 tonnes et mesure 4,8 mètres de long), la CILE a terminé, en 2021, ce qu'elle appelle le revamping des captages de la Hesbaye.

## LE PUIIS 10 : UN CHANTIER HORS NORMES

*« Pour réaliser un tel chantier de dix jours d'intervention dans le fond, il nous aura fallu deux mois de mise en place sur site, mais cinq ans de préparation du chantier. Tout a été anticipé. Toute l'expertise a été trouvée en interne et nous sommes fiers de nos équipes qui ont pu, à travers ce chantier, montrer tout leur savoir-faire. »*

Eric Van Rietvelde, Responsable SIPP

## 3. PROTÉGER LES CAPTAGES ET LA BIODIVERSITÉ DE LA HESBAYE

Sous le sol hesbignon se trouve la nappe aquifère principale de Wallonie. La CILE veille en permanence à protéger cette ressource précieuse. Des projets d'alimentation de la nappe par réinfiltration d'eaux grises recyclées sont à l'étude. Par ailleurs, une étude de biosurveillance grâce à l'observation d'abeilles, de vers de terre et de plantes aquatiques pour anticiper toute montée de pollutions aux pesticides y a été initiée en 2021.

## LA HESBAYE CANDIDATE IDÉALE À LA RÉINFILTRATION

Située à une profondeur d'une trentaine de mètres et surmontée par une couche de limon, la nappe aquifère de Hesbaye est bien protégée. Le sol, principalement constitué de craie et parcouru de fissures, présente des caractéristiques idéales de perméabilité et de porosité et fait de la Hesbaye une candidate rêvée pour la réinfiltration.

Le programme de workshops initié par la CILE dans le cadre de *Get Up Wallonia* a mis en avant différentes solutions pour favoriser le réapprovisionnement de la nappe. Recyclage des eaux usées, récupération des eaux de démergement et des eaux de ruissellement : les pistes de réflexion sont multiples et ne tarderont pas à être mises en œuvre ...

## LA CILE, INITIATRICE DES PROJETS DE RÉINFILTRATION

*« Nous avons initié le projet au sein de Get Up Wallonia. L'idée consiste à explorer les sources possibles de récupération d'eau pour alimenter la nappe aquifère par réinfiltration. Le concept est à l'étude depuis une vingtaine d'années, mais ce programme a pour objectif de proposer des solutions concrètes et vise à anticiper les impacts des changements climatiques et des modifications de la pluviométrie sur le niveau de la nappe phréatique. »*

Jean Michel Compère, Responsable de la Protection des Captages et en charge des développements internationaux

## LA BIOSURVEILLANCE ÉTENDUE À LA HESBAYE : LA NATURE NOUS PARLE

En 2020, nous avons initié un projet de biosurveillance aux captages du Néblon. En 2021, l'initiative a été étendue sur des parcelles en Hesbaye. Le principe consiste à analyser le comportement d'abeilles, de vers de terre et de plantes aquatiques pour détecter une éventuelle pollution aux pesticides et pouvoir procéder à des analyses complémentaires de l'air, de l'eau et du sol en cas de suspicion.

Grâce à cet outil d'alerte en surface, la CILE est ainsi capable de réagir bien avant que l'eau souterraine ne soit impactée.

## SENSIBILISATION, ECOPATURAGE ET PLANTATION D'ARBRES, LA CILE VEILLE À LA BIODIVERSITÉ

En collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe et PROTECT'eau, la CILE a initié en 2021, des actions d'information du grand public et des agriculteurs qui ont pour objectif de sensibiliser chacun à l'impact de son activité sur la qualité de l'eau.

Ce type d'initiatives de sensibilisation, comme la poursuite de l'écopâturage pour l'entretien des parcelles de nos ouvrages d'art, la transformation de bassins d'orage en bord d'autoroute en ZIT (Zones d'Infiltration Temporaire) ou la plantation de 200 mètres de haies à Marchin et de 340 arbres en Hesbaye dans le cadre de l'initiative *Yes We Plant* du Gouvernement wallon sont autant de petites pierres que la CILE a à cœur d'apporter à l'édifice de la biodiversité.

#### 4. MIGRATIONS INFORMATIQUES ET CARTOGRAPHIE : LES BASES SOLIDES DE NOTRE DIGITALISATION

En 2021, le service informatique de la CILE a orchestré la migration des différents logiciels qui forment le socle technologique. Grâce à ces mises à niveau importantes, nous allons pouvoir procéder dans les années à venir, à la poursuite de notre transition digitale et à l'intégration de toute une série d'outils.

##### UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UNE SÉRIE DE MIGRATIONS

Pour consolider, augmenter les performances de nos outils informatiques de base et permettre à terme de gérer l'ensemble des données de la CILE dans le Cloud et de connecter entre-elles toute une série d'applications qui tournent actuellement séparément, plusieurs migrations importantes ont été exécutées en 2021.

- La migration de notre ERP, SAP, en SAP S/4 Hana s'est déroulée en 2 phases et permet un accès plus aisé à toute une série de données désormais stockées dans le Cloud.
- La migration Microsoft 365 permet, quant à elle, à notre personnel, d'exploiter pleinement le potentiel des nouveaux outils interactifs adaptés aux nouvelles organisations du travail contemporaines davantage digitalisées
- l'ensemble du personnel a, désormais, accès à un outil d' e-learning.
- Nous avons également procédé à la migration de SharePoint pour faciliter l'échange de fichiers.

## LA CILE N'A PAS RATÉ LE TRAIN DE LA DIGITALISATION

*« 2021 a été une année charnière. Pour que la CILE puisse réussir sa transition digitale. Un budget d'investissement de 8 millions d'euros a été consacré à la consolidation de notre socle technologique et la direction a déterminé les priorités pour les années à venir. »*

William De Angelis, IT Manager

## LE NOUVEAU SIG : L'OUTIL DE VISUALISATION PAR EXCELLENCE

Jusqu'ici, la CILE utilisait une solution hybride comme outil cartographique, à mi-chemin entre le SIG (Système d'Information Géographique) et le logiciel DAO (Dessin Assisté par Ordinateur). Avec l'arrivée d'ArcGIS, nous allons pouvoir répondre à des besoins beaucoup plus larges.

Le SIG est un excellent moyen de visualisation des données et un outil d'aide à la décision.

Cerise sur le gâteau : il permettra à nos agents de terrain d'accéder à l'information d'où qu'ils soient grâce à la commande de tablettes progressivement distribuées au personnel de terrain.

Concrètement, le SIG est une base de données qui reprend notamment sur un fond de plan, tout le réseau de distribution d'eau de la CILE, mais aussi une série d'informations comme l'historique des fuites et des pressions enregistrées.

Le SIG a pour vocation de :

- cartographier et visualiser notre patrimoine ;
- développer la mobilité ;
- analyser, gérer, concevoir et planifier ;
- partager et collaborer ;
- aider à la décision.

Le logiciel est entré en production durant l'été 2021 et l'interface de visualisation était opérationnelle en octobre. Notre équipe IT a ensuite entamé la mise en place des outils de mobilité. Dans un futur proche, le SIG sera lié au système SAP et pourra donner accès à des données supplémentaires. Notre personnel de terrain y gagnera en efficacité en consultant facilement les données dont il a besoin.

## 5. SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

Depuis 2005, la CILE est certifiée ISO 9001. Cette certification concerne l'ensemble de la société et est le point d'ancrage d'une série d'autres certifications obtenues depuis. Cette démarche qualité touche de plus en plus de domaines spécifiques et de services différents, nous l'avons rassemblée dans un Système de Management Intégré (SMI) pour que toutes les certifications soient facilitées et que la qualité soit une démarche permanente et harmonieuse.

La CILE dispose, actuellement, de 4 certifications différentes. A la certification ISO 9001 s'ajoutent d'autres normes plus spécifiques auxquelles viennent aussi

se greffer des procédures non certifiées qui participent également à la démarche qualité globale.

En 2021, nous nous sommes attelés à la conception de formulaires communs aux différentes certifications pour éviter les redondances ou les discordances et avons participé activement à des projets wallons d'amélioration de la qualité de l'eau.

Notre réseau interne qualité

22 pilotes

42 relais

29 data stewards

12 auditeurs internes

Les certifications de la CILE

ISO 9001 base du système de management de la qualité (concerne toute la CILE depuis 2005)

ISO 17025 labo (accréditation renouvelée en 2021)

ISO 22000 sécurité alimentaire de l'unité d'embouteillage d'Hamoir

ISO 27001 management de la sécurité de l'information

En cours de réflexion :

ISO 22301 continuité de service

ISO 24518 gestion de crise des services publics de l'eau

Certification ou démarche environnementale

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE NOS SERVICES

*« Être ISO, c'est enregistrer notre démarche au quotidien pour pouvoir l'analyser et s'améliorer. Le système de management est un outil qui favorise une cohérence globale entre nos différentes certifications ».*

Melissa Parrinello, Coordinatrice Qualité et Secrétaire du Conseil de Direction

LA CILE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA MISE EN PLACE DU PGSSE WALLON ET DU CERTIBEAU

Le PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) est une approche globale qui vise à garantir continuellement la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Cette démarche, définie par le législateur européen, est une analyse de risque qui consiste à se poser en permanence la question « quelles sont, parmi nos installations et nos actions, celles qui peuvent interférer sur la qualité de l'eau ? »

Avec son expérience de plus de 10 ans en la matière, la SWDE a été mandatée par le Gouvernement wallon pour développer la méthodologie commune à tous les distributeurs d'eau wallons. La CILE siège au comité de suivi et a été sollicitée pour éprouver la méthode dans une zone test.

Le CertIBEau est la nouvelle certification, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2021, qui contrôle le respect du Code de l'Eau entre le compteur d'entrée de l'eau dans le bâtiment jusque son évacuation. C'est une sorte de prolongement du PGSSE à l'intérieur des bâtiments. Dans un premier temps, l'obligation de certification ne concerne que les nouveaux bâtiments. En 2027, elle concernera tous les

bâtiments accessibles au public et dans un troisième temps les mutations immobilières.

La CILE s'est vu confier la formation de tous les centres de formation qui ont pour mission de qualifier les auditeurs en Wallonie pour la partie qui concerne l'eau potable dans cette certification (une autre partie concerne les eaux usées). La CILE possédait déjà cette compétence en interne et a ainsi formé une trentaine de personnes qui ont elles-mêmes formé les quelques 400 auditeurs aujourd'hui certifiés. Elle a également postulé pour être contrôleuse du système.

## LE LABORATOIRE DE LA CILE, UN MAILLON ESSENTIEL DE LA GARANTIE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

En 2021, est entrée en vigueur l'obligation de contrôler la teneur en plomb de l'eau des raccordements chemisés (pratique utilisée dans les années 2000). La CILE a ainsi contrôlé les quelques 1.500 raccordements concernés sur son territoire et procédé au remplacement des raccordements où une présence de plomb était détectée. L'opération a nécessité l'engagement de deux agents de terrain et d'un employé administratif.

Le laboratoire a également obtenu quelques marchés de prélèvements et d'analyses dans le cadre du contrôle de risque de légionelle pour de gros clients privés. Elle a également conclu des contrats avec d'autres distributeurs dans le cadre du contrôle de leurs stations de potabilisation.

*« Notre laboratoire traite entre 16.000 et 17.000 échantillons chaque année. 2021 n'a pas dérogé à la règle et la CILE a exécuté, en plus de ses analyses habituelles, des missions spécifiques, tant en interne que pour le compte de tiers. »*

Marc Gerlache, Responsable Qualité de l'Eau et Système de Management de la Qualité

## 6. LA CILE, ACTEUR INTERNATIONAL

Même si la crise sanitaire a, à nouveau, empêché une série de rencontres internationales de se dérouler en présentiel en 2021, la CILE a continué à être active dans les réseaux d'échanges d'expertises et dans les programmes de recherche internationaux.

### Echange d'expertises et source de financement

En participant à des initiatives internationales, la CILE bénéficie non seulement de l'expérience de ses pairs, mais accède également, en prenant part à des projets d'innovation internationale, à l'obtention de subsides supplémentaires.

Le développement international se déploie suivant 3 axes :

- La veille des technologies et de la gouvernance de l'eau ;
- L'adhésion et la participation active à divers organismes internationaux ;
- La valorisation du savoir-faire de la CILE à l'international
- 

La CILE est active dans différentes associations ou programmes tels que :

- W-Smart est une association d'acteurs professionnels, publics et privés, du secteur de l'eau, créée au lendemain des attentats du 11 septembre. Son objectif est de privilégier les partages d'expériences et de promouvoir la collaboration entre les services publics membres pour améliorer leurs capacités afin d'assurer la sécurité et la sûreté durables de l'eau en cas d'attaques terroristes, de catastrophes industrielles ou naturelles.
- Le Conseil Mondial de l'Eau a comme mission de rassembler la communauté internationale pour convaincre les décideurs que l'eau est une priorité politique vitale pour le développement durable et équitable de la planète.
- Le projet ECOMED travaille sur la dégradation de la qualité des eaux de mer dans les pays membres de l'UNESCO.
- Le projet SMART MET est un projet de recherche qui a pour objectif de standardiser le Smart metering au niveau européen.

La participation à d'autres projets (ex : SW for Water) ou collaborations (ex : avec ASTEE, l'Association française des professionnels de l'eau et des déchets) a toujours pour objectif de partager notre expérience avec celle de nos partenaires.

## PARTAGER SON EXPÉRIENCE ET SON SAVOIR-FAIRE

*« Même si notre activité est locale et que notre matière première, l'eau, n'est pas délocalisable, notre présence dans les réseaux et projets internationaux nous permet d'accéder à des sources de financement et à des retours d'expériences non négligeables.*

*Par exemple, notre adhésion à l'Association internationale W-Smart nous a permis, dans le cadre des inondations du mois de juillet 2021, de tester notre capacité de résilience et d'améliorer ainsi notre plan interne d'urgence.*

*La certification ISO27001 naît, également, de contacts internationaux qui nous permettent, aujourd'hui, d'être un des rares opérateurs de l'eau, au niveau international, à avoir mis en place un système de management de la sécurité de l'information.*

*Je manquerais à tous mes devoirs si je ne prenais pas, également, en exemple la station de traitement d'Ans et sa capacité de ReUse exceptionnelle. Elle est le résultat de contacts avec d'autres opérateurs internationaux du secteur de l'eau.*

*Pour en terminer, je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont permis la mise en place du réseau LORA qui a été récompensé, très récemment, par le prix CISCO de l'Innovation technologique. »*

Alain Palmans, Directeur général

## V - CONCLUSION

L'année écoulée a été particulière à plus d'un titre. Rythmée par les soubresauts de la pandémie, 2021 restera également marquée par les inondations de juillet.

Dans ces conditions autant exceptionnelles que difficiles, la CILE a, à nouveau, non seulement fait preuve de résilience, mais nous avons également pu respecter l'essentiel du plan stratégique 2020-2022 que nous nous étions fixé et avons obtenu des résultats financiers presque inespérés au vu des circonstances.

Notre agilité nous a permis d'assumer notre rôle de service essentiel et nous avons pu éprouver la pertinence de notre réactivité en soumettant cet exercice de crise réel à l'expertise des spécialistes réunis au sein de W-Smart.

Notre système de management de la qualité démontre ses effets et nous continuons d'améliorer nos procédures internes d'urgence au bénéfice de la population de nos 24 communes associées.

Nous pouvons également nous réjouir d'avoir reçu les félicitations des auditeurs externes dans le cadre de leur dernier audit sur le référentiel ISO 9001 en conclusion duquel ils ont souligné nos compétences dans une série de projets.

Ainsi, 2021 est aussi caractérisée par la finalisation d'un vaste programme de rénovation de la fontainerie de nos puits de captage de Hesbaye. Une remise à neuf de cette infrastructure qui alimente la moitié de la population que nous desservons et qui fut effectuée, en interne, en s'appuyant sur le savoir-faire de nos Hommes de l'Eau.

Tout au long des crises, le personnel a été parfaitement protégé et informé.

Le dialogue social avec les Organisations Représentatives des Travailleurs a été non seulement de la plus grande qualité, mais également présent à chaque instant important. Qu'ils en soient tous à nouveau, chaleureusement remerciés.

Les projets de digitalisation de l'entreprise ont maintenu le cap.

La succession de sécheresses et d'inondations nous amène à une réflexion plus profonde sur l'évolution de nos ressources en eau. Des projets se dessinent en termes de ré-infiltration des eaux recyclées et je ne peux qu'en féliciter les équipes dont c'est l'initiative. De la même manière, nous investissons des groupes d'experts internationaux afin de partager nos connaissances pour construire ensemble la réflexion sur les modèles d'approvisionnement de demain.

Cette volonté va de pair avec celle de montée en compétences pour être capables de venir en aide, avec encore plus d'efficacité, à nos communes associées lorsqu'elles traversent des crises sans précédent.

C'est aujourd'hui deux vallées qui se reconstruisent en bord de Vesdre et d'Ourthe dans un désarroi des plus intense. Nous participerons, avec elles, à une réflexion en profondeur quant aux préventions nouvelles à développer.

J'espère enfin que malgré l'inflation, les pénuries de matériaux, les circonstances géopolitiques mondiales délicates et la possibilité d'une nouvelle recrudescence de la pandémie, notre société pourra poursuivre, en 2022, ses objectifs d'investissements.

J'espère surtout que les mois à venir permettront à chacun d'entre nous d'envisager l'avenir avec un maximum d'optimisme et de sérénité.

Francis Bekaert,

Président

## VI - LE RAPPORT DE GESTION

### Evolution des affaires, résultats et situation de l'Intercommunale

Le fait majeur survenu en 2021, qui éclipse tout autre, concerne les tragiques inondations vécues les 14 et 15 juillet 2021, provoquant près d'une soixantaine de décès en Wallonie et causant désolation et souffrance là où les cours d'eau, rivières et fleuves sont sortis de leur lit.

Neuf de nos communes associées ont payé un très lourd tribut à ces pluies diluviennes, qui ont stagné sur les hauteurs des provinces de Liège, Namur et du Luxembourg les 12 et 13 juillet, conduisant à des précipitations jamais soupçonnées, qui tombant sur un sol déjà gorgé d'eau ont hyper gonflé les cours d'eau, qui sont devenus des torrents d'une rare violence, détruisant et noyant tout sur leur passage.

Notre siège social n'étant plus accessible, c'est du site d'Ans que nous avons géré notre Plan d'Interventions Urgentes (P.I.U.) et avons répondu aux demandes d'aide de la cellule de crise provinciale.

Durant 24 heures, du 15 au 16 juillet, et pour raison de turbidité, nous avons déclaré l'eau impropre à la consommation sur l'entité de Huy.

Outre les mesures conservatoires pour la sauvegarde de nos installations d'exploitation et la garantie de continuité du service, quelques agents à l'aube du 15 juillet ont sorti les véhicules de service des garages et les ont garés sur l'esplanade, puis ont disposé et enclenché les équipements de pompage afin de ralentir, puis d'évacuer la montée des eaux.

De façon générale et spontanée, l'ensemble des agents techniques se sont portés volontaires pour apporter aide et soutien aux sinistrés, prestant tant et plus pour rétablir et sécuriser les alimentations, pour livrer nos disponibilités d'eau alimentaire en bidons de 10 litres, pour évacuer les eaux des caves et participer aux premiers nettoyages.

Le secteur de l'eau dans toutes ses composantes, production – distribution – épuration, et d'une manière unanime a décidé :

- Une mise à disposition gratuite de l'équivalent de 10 m<sup>3</sup> d'eau par usager sinistré, pour le nettoyage des habitations ;
- D'assurer la gratuité pour les actes techniques de base (les remplacements de compteurs endommagés, de vannes d'arrêt, la fermeture des raccordements en voirie, le pompage des eaux en cave et autres) ;
- D'établir avec raison et discernement les factures de régularisation annuelle ou de clôture de compte, en octroyant un dégrèvement total du CVD et du CVA, sur toute consommation accidentelle dépassant la moyenne antérieure connue de l'utilisateur sinistré par ces inondations.

Du point de vue clientèle, fort de notre expérience de 2020 sur l'aide financière apportée aux bénéficiaires du chômage Covid-19, nous avons adapté le logiciel développé pour qu'il puisse répondre à l'octroi d'une

avance d'un montant de 55,00 EUR TVA 6 % comprise, sur la première facture émise post inondation.

Sur base des informations sollicitées et récoltées auprès des administrations communales des zones sinistrées, nous avons pu, dès la deuxième quinzaine du mois de septembre 2021, délivrer nos factures d'acompte trimestriel ou de régularisation annuelle en y incluant la ristourne de 55,00 EUR.

Sur les entités d'Anthisnes, de Blegny, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, d'Esneux, de Hamoir, de Huy, de Liège et de Trooz, ce sont 16.025 usagers renseignés sinistrés par leur administration communale, qui ont bénéficié de cette aide forfaitaire, dont le montant global s'élève à 881.375 EUR.

En ce qui concerne des dégâts causés au siège social par les inondations, la CILE a établi un inventaire exhaustif, photos à l'appui, des pièces déclassées, des équipements endommagés, ainsi qu'un relevé des heures prestées. Une première indemnité forfaitaire de 50 mille EUR nous a été versée par note compagnie d'assurance.

Pour les dégâts sur nos infrastructures de distribution d'eau, ce sont principalement les conduites posées sous et sur les ponts à Trooz (5) et à Esneux (2), dans les berges de la Vesdre et les voiries adjacentes, qui à Trooz ont fait l'objet d'interventions urgentes, allant du remplacement définitif à la pose de conduites provisoires, avec à chaque fois une protection thermique adéquate (rue Laurentpré, rue de Bex, rue Noirivaux et quartier de la Fenderie).

L'évaluation globale des travaux, sur nos installations en conduites et raccordements endommagés par les inondations, est estimée à 2,977 millions d'EUR. Une demande d'aide à la réparation des dommages causés aux biens des personnes morale de droit public a été transmise au Fonds des calamités.

### La crise sanitaire mondiale Covid-19 et ses rebonds

La pandémie de la Covid-19 nous a poursuivi toute l'année 2021, avec un certain relâchement l'été.

Début d'année, la mise en production des vaccins Pfizer, AstraZeneca et Moderna, ainsi que l'ouverture des centres de vaccination ont rendu l'espoir de jours meilleurs. L'obtention des deux doses et l'application du CST (Covid Safe Ticket) ont permis de combattre la Covid-19 et sa propagation. Moyennant le maintien des règles de distanciation sociale, du port du masque dans les espaces communs insuffisamment ventilés, de l'hygiène des mains et de l'aération des locaux, nous avons connu de la mi-mai à la fin septembre une certaine reprise des activités tant professionnelles, que ludiques.

En octobre, l'arrivée de nouveaux variants baptisés Delta, puis Omicron a refermé les pans de l'économie récréative et associative.

Dans notre intercommunale, les conditions internes de lutte contre la pandémie n'ont pas cessé durant l'année 2021. L'arsenal des moyens déployés en 2020 a été maintenu concernant le port du masque, l'usage de gel hydroalcoolique, l'emploi de plexis sur les bureaux, la désinfection des plans de travail, des clinches de porte.

En nouveauté, certains locaux, ainsi que les salles de réunion ont été équipés de détecteurs de Co2, pour prévenir de la nécessité d'aérer, puis, plus récemment nous avons acquis des ventilateurs purificateurs d'air.

Le télétravail conjoncturel a été maintenu, tantôt allégé, tantôt renforcé, suivant l'évolution des taux de reproduction des infections. En accord avec la circulaire du Ministre wallon des Pouvoirs locaux des indemnités dites de connexion et de bureau ont été payées aux agents contraints au télétravail.

### Les autres temps forts de 2021

Les services techniques en général et de la production en particulier ont œuvré avec succès, efficacité et en toute autonomie, notamment dans le remplacement d'un important nœud de vannes sur les galeries de Hesbaye à une profondeur inhabituelle dépassant les 40 mètres.

Outre l'expertise et la fierté que procure ce type d'intervention, ces prestations contribuent à l'accroissement de la production immobilisée en 2021.

Signalons aussi la contribution de la CILE pour la mise en place du programme CERTIBEAU, notamment dans les formations données pour l'accréditation des auditeurs.

Les avancées dans la conception et la réalisation de notre P.G.S.S.E. (plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau), dans l'étude et le développement du concept de compteurs connectés, qui conduira progressivement la CILE vers une meilleure réactivité dans la gestion de ses réseaux et, dans un futur proche, vers une facturation trimestrielle réelle et automatique des consommations de ses usagers.

L'informatique CILE a franchi de nouvelles étapes dans l'avancement des migrations de l'ancien système de gestion SAP vers S4Hana, puis en 2022 sur la gestion via les tuiles Fiori, vers un nouvel espace dédié à la clientèle, vers une connexion étendue et partagée de notre logiciel de cartographie (SIG), vers une plus grande dématérialisation des données.

L'I.T. CILE a apporté sa contribution pour que nous puissions satisfaire à la Directive NIS, notamment par le biais du référentiel des normes 27001, faisant de notre intercommunale l'un des acteurs publics économiques le mieux protégé contre des intrusions physiques dans ses lieux

d'exploitation, mais aussi contre les tentatives de piratage de nos logiciels et autres données sensibles.

Enfin dans son rôle transversal, le département a hautement participé au développement et à l'implémentation du système d'antennes « Lora », qui permet le rapatriement des données de consommation par le biais de la connectivité des compteurs et des répéteurs.

En ce qui concerne le recouvrement externalisé de nos créances commerciales, les deuxième et troisième trimestres 2021 ont été utiles, pour l'interpellation des soumissionnaires quant à la modification éventuelle de leur offre, à la lumière de l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 février 2021, pour l'analyse des nouvelles données reçues et pour la réattribution de ce marché par le Conseil d'Administration en séance du 26 octobre 2021.

Cette décision a de nouveau fait l'objet d'un recours en extrême urgence, qui cette fois a été rejeté par l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 5 janvier 2022. La notification d'attribution du marché a été faite le lendemain.

Lors de l'ajustement budgétaire de l'exercice 2022, en raison de la flambée des prix des énergies et de leur impact défavorable sur les indices économiques des mois d'octobre et novembre, vu que notre CVD a cessé d'évoluer depuis février 2015, le Conseil d'Administration en sa séance du 14 décembre 2021 a marqué son accord pour qu'une majoration de 0,25 EUR/m<sup>3</sup> soit sollicitée.

Notre demande d'augmentation a été exposée au Comité de Contrôle de l'Eau le 20 décembre 2021, puis débattue le 20 janvier 2022 avec la DGO6 du SPW, régulateur du prix de l'eau en Wallonie.

Par son courrier du 25 février 2022, Monsieur le Ministre de l'Economie wallonne, a autorisé l'évolution de notre CVD à concurrence de 0,1629 EUR/m<sup>3</sup>.

Au 10 mars 2022, notre CVD est passé de 2,8086 EUR/m<sup>3</sup> à 2,9715 EUR/m<sup>3</sup>.

Enfin du point de vue humain, nous avons eu à déplorer cette année les décès de deux agents actifs, Messieurs André MAILLARD et Yoo DONNAY. Monsieur André MAILLARD, qui travaillait au bureau des marchés où il avait la responsabilité de la gestion des magasins CILE, est décédé en septembre 2021 des suites d'une longue et pénible maladie.

Monsieur Yoo DONNAY prestait au service des relevés d'index, sa polyvalence lui permettait de travailler tant comme agent administratif, que comme agent itinérant ; il est décédé inopinément en service au mois de novembre 2021.

Qu'il soit une fois encore rendu hommage à leur mémoire, nous réitérons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à tous leurs proches.

Les autres éléments plus communs de 2021 ayant une incidence sur le bilan et le compte de résultats sont :

- L'indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la contribution au fonds social de l'eau, en application de l'article D330-1 du Code de l'Eau ; cette contribution s'établit à 0,0275 EUR/m<sup>3</sup> venant de 0,0272 EUR/m<sup>3</sup>.

- Le maintien du C.V.A. à 2,3650 EUR/m<sup>3</sup>, en application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- Le maintien du C.V.D. à 2,8086 EUR/m<sup>3</sup>, en application depuis le 1<sup>er</sup> février 2015.
- Les volumes requis pour satisfaire nos cessions augmentent de 314 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2020 (+ 0,8 %), avec un ascendant grandissant de notre production interne (+ 463 mille m<sup>3</sup>) au détriment des approvisionnements externes (- 149 mille m<sup>3</sup>). Notre coefficient d'autonomie hydrique repasse le seuil de 70 %.
- Pour la deuxième année consécutive, les cessions externes de l'activité de Production sont en recul, pour 2021 celui-ci s'élève à 180 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2020. Cette diminution est exclusivement associée à nos échanges d'eau vers la S.W.D.E. (- 222 mille m<sup>3</sup>).
- Les volumes consommés et facturés sur l'exercice 2021 à l'activité de Distribution progressent de 226 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2020. Le chiffre d'affaires induit par cette croissance volumétrique de 0,93 % est cependant atténué par le doublement des dégrèvements octroyés, après enquêtes et analyses. A la clôture de 2021, l'impact des inondations des 14 et 15 juillet n'est encore que partiel, les relèves d'index de janvier à juin 2022 conduiront vers d'autres réfections complètes (CVD et CVA) sur les consommations accidentelles reconnues.
- L'indicateur global de rendement continue à se dégrader, il est de 71,17 % en 2021 contre 71,63 % en 2020 et est bien en deçà de l'objectif budgétaire de 74,22 %.
- Contrairement aux années 2020, 2019 et 2018 nous n'avons pas connu en 2021 une ou plusieurs vagues de canicule. Au contraire, le printemps, l'été et l'automne 2021 ont été des saisons bien plus humides que d'ordinaire, avec, en son paroxysme des précipitations hors normes du 10 au 13 juillet, qui ont conduit aux inondations dramatiques des 14, 15 et 16 juillet 2021.
- Les conditions climatiques hivernales de 2021 sont similaires à celles des trois derniers exercices, nous n'avons pas été confrontés à une longue et forte période de gel, ce qui confirme le réchauffement des températures.
- Le remboursement des annuités d'emprunts B.E.I. est complet depuis cet exercice ; annuellement et pour 14 années encore, la CILE remboursera 4,100 millions d'EUR en capital.
- L'anticipation de l'échéance de paiement pour les dettes commerciales qualifiées de certaines à fin décembre 2021, en ce qu'elles concernaient l'avance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, pour l'assainissement, la contribution de prélèvement et la redevance de protection sur les captages. Cette anticipation permet de contenir l'endettement commercial CILE, élément important dans la fixation des ratios économiques de solvabilité déterminé par la B.E.I.
- La stricte gestion à l'échéance des dettes des autres fournisseurs.
- L'effectif moyen du personnel augmente de 11,6 E.T.P. en 2021, passant de 376,3 à 387,9 E.T.P. En parallèle le personnel intérimaire augmente aussi de 7,5 E.T.P. passant d'une moyenne 5,8 en 2020 à 13,3 en 2021.
- Le saut d'index en octobre 2021.
- En 2021 nous n'avons pas sollicité notre droit au prélèvement sur le solde de 25,5 millions d'EUR acquis sur l'excédent de couverture des réserves mathématiques couvrant les obligations de pension de la CILE.

Pour rappel la CILE a obtenu en 2019 l'accord des organes de gestion de l'OFP OGEO Fund, ainsi que l'aval de la FSMA, que pour pouvoir prélever sur une période de 10 ans, un maximum de 30 millions d'EUR de ses surcouvertures de pensions. Ce financement alternatif au blocage du CVD est exclusivement alloué aux cotisations patronales de pensions, en ce compris les cotisations de responsabilisation.

## I - Le Bilan

Le bilan s'appuie sur un pied de 424,661 millions d'EUR venant de 424,759 millions d'EUR l'exercice précédent.

### ACTIF

Les actifs immobilisés totalisent 333,325 millions d'EUR.

Les immobilisations incorporelles à la clôture de l'exercice 2021 doublent de valeur en comparaison de celles de 2020, elles passent de 3,822 millions d'EUR à 7,644 millions d'EUR.

- Acquisitions de l'exercice : 4,821 millions d'EUR
- Amortissements de l'exercice :- 0,999 million d'EUR

Les immobilisations corporelles augmentent de 5,786 millions d'EUR, passant de 313,226 millions d'EUR à 319,012 millions d'EUR, par les mouvements de l'exercice en acquisitions, désaffectations et amortissements :

- Acquisitions de l'exercice :+ 17,132 millions d'EUR
  - via achats directs 1,528 M€
  - via travaux 15,604 M€
- -Cessions désaffectations sur
  - les valeurs d'acquisition :- 0,649 million d'EUR
    - les plus-values actées :- 0,003 million d'EUR
    - les amortissements : 0,645 million d'EUR
- Amortissements de l'exercice

Les désaffectations et cessions de l'exercice ont généré 27 mille EUR d'amortissements exceptionnels (charges d'exploitation non récurrentes), ainsi que 68 mille EUR de plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés (produits d'exploitation non récurrents).

L'évolution des immobilisations corporelles est répartie comme suit :

- Terrains et constructions :- 1,366 million d'EUR
- Installations, machines et outillage :- 1,436 million d'EUR
- Mobilier et matériel roulant : + 0,321 million d'EUR
- Location-financement et droits similaires : - 0,037 million d'EUR

- Autres immobilisations corporelles : - 0,010 million d'EUR
- Immobilisations en cours : + 8,314 millions d'EUR

Le montant total des dépenses d'investissement en 2021 atteint 21,953 millions d'EUR, pour lesquelles des participations de tiers à concurrence de 1,713 million d'EUR ont été obtenues. Ces subsides portent sur les nouveaux raccordements (1,524 million d'EUR), sur les extensions de réseaux (153 mille EUR), sur les déplacements forcés de nos installations (19 mille EUR) et sur des équipements de captage en Hesbaye (17 mille EUR).

L'usine d'embouteillage de Hamoir étant techniquement fonctionnelle, tous les biens d'équipement, inhérents à l'exploitation sous cette forme de l'eau de source du captage dit de Pêchet, subissent un amortissement depuis 2010. La rentabilité purement économique du potentiel de ces installations n'est toujours pas effective, mais cet outil justifie pleinement son utilité en gestion de crise, notamment lors d'interruptions d'alimentation d'eau en raison de réparations de fuites ou de problèmes temporaires de qualité d'eau. D'autres opérateurs du secteur de la distribution d'eau ont opté pour notre conditionnement et s'approvisionnent chez nous, en bidons de 10 L, pour garantir une alimentation temporaire palliative à tout incident.

La valeur des immobilisations financières passe de 5,823 millions d'EUR à 6,669 millions d'EUR, elle croît de 846 mille EUR, par :

- L'achat, le 12 mai 2021, à la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW) de 503 parts qu'elle détenait sur les 5.035 parts constituant le capital de la Société de Financement des Eaux (SFE) pour un montant de 815 mille EUR, participation à la prime d'émission comprise. Ces parts sont libérées à concurrence de 40 % pour un montant net de 499 mille EUR (991,60 EUR/part) ; la prime d'émission versée étant de 316 mille EUR (628,62 EUR/part) ;
- Le remboursement de 72 mille EUR au 29 octobre 2021 de 176 parts B2 détenues par la CILE dans le capital variable d'ECETIA FINANCES Scrl ;
- L'attribution de 17 parts totalement libérées (8.602,90 EUR/part) dans EthiasCo SCRL, suite aux modifications statutaires décidées par l'AGE du 27-12-2017 de l'Association d'Assurances Mutuelles Ethias Droit Commun, dont la CILE était membre ; soit un total de 146 mille EUR via un produit d'exploitation non récurrent.
- La cession au 6 juillet 2021 de la totalité de notre participation dans la S.A. TERRANOVA, soit 43 mille EUR (435 parts de 100,00 EUR/part). Une plus-value financière de 258 mille EUR a été comptabilisée suite à la vente de cette participation à la S.A. JOLY.

Les actifs circulants diminuent de 10,551 millions d'EUR, passant de 101,887 à 91,336 millions d'EUR.

Les créances à plus d'un an sont restées à l'identique de 2020, soit 60 mille EUR. Ce montant correspond à l'avance de fonds, sans intérêts et sans échéance définie, faite par la CILE en faveur de l'association sociale constituée par elle en 2018, « L'Eau Solidaire ASBL »

La valeur des stocks s'élève à 3,768 millions d'EUR, elle augmente de 953 mille EUR par rapport à un an plus tôt. Les stocks sont répartis comme suit :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
Les approvisionnements :	2,865 M€	2,248 M€	+0,617 M€
Les en-cours de fabrication :	0,899 M€	0,555 M€	+0,344 M€
Les produits finis de l'unité d'embouteillage:	0,004 M€	0,012 M€	- 0,008 M€

Les créances à un an au plus, qui se composent de créances commerciales et d'autres créances, augmentent de 1,058 million d'EUR par rapport à 2020, pour atteindre 28,897 millions d'EUR.

Le total du solde des créances commerciales diminue de 1 %, soit de 268 mille EUR, en ce compris la reprise de 500 mille EUR sur le supplément de réduction de valeur acté en 2020 sur les créances ventes d'eau, en raison de l'attribution, le 6 janvier 2022, du marché recouvrement et des récupérations subséquentes.

Les autres créances à un an au plus augmentent de 1,326 million d'EUR au principal motif du cumul de la T.V.A. à récupérer du 4<sup>ème</sup> trimestre sur la déclaration de décembre 2021, 3,215 millions d'EUR contre 1,810 million d'EUR l'année précédente.

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
— Les créances commerciales :	25,595 M€	25,863 M€	- 0,268 M€
— Les autres créances :	3,302 M€	1,976 M€	+ 1,326 M€

Au 31-12-2021 les placements de trésorerie atteignent 8,318 millions d'EUR, ils diminuent de 4,734 millions d'EUR par rapport à un an plus tôt.

A la clôture de l'exercice 2021, les valeurs disponibles s'élèvent à 28,610 millions d'EUR, elles sont 7,704 millions d'EUR en deçà de la situation financière du 31-12-2020 (36,314 millions d'EUR).

La régression de 12,438 millions d'EUR des liquidités immédiates et à court terme doit être mise en parallèle :

- Aux remboursements en capital des emprunts B.E.I. (600 mille EUR en plus que 2020) ;
- A la partie nette du financement des investissements non couverte par le cash-flow né des amortissements de 2021 (7,929 millions d'EUR) ;
- De l'augmentation volontaire de nos stocks, vu les difficultés d'approvisionnement de certains articles nécessaires à la poursuite de nos activités quotidiennes (617 mille EUR) ;
- De la diminution des dettes commerciales (820 mille EUR) ;

- Du décaissement, hors réemploi et plus-value sur ECETIA et TERRANOVA, pour notre prise de participation dans la Société de Financement des Eaux - S.F.E. (523 mille EUR).

Les comptes de régularisation d'actif restent stables, ils sont 124 mille EUR inférieurs à la situation d'un an plus tôt ; à l'arrêt des comptes de 2021 ils se totalisent à 21,683 millions d'EUR venant de 21,807 millions d'EUR en 2020.

Les comptes de régularisation d'actif se composent :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
Du produit à recevoir sur l'assainissement :	16,665 M€	16,834 M€	- 0,169 M€
Du produit à recevoir sur les acomptes émis /	3,634 M€	3,573 M€	+ 0,061 M€
Des charges à reporter :	1,344 M€	1,387 M€	- 0,043 M€
De produits divers à percevoir :	0,040 M€	0,013 M€	+ 0,027 M€

## PASSIF

Les capitaux propres s'élèvent à 317,474 millions d'EUR, venant de 315,233 millions d'EUR un an plus tôt, ils enregistrent une augmentation de 2,241 millions d'EUR.

- Le capital, tant souscrit que libéré, reste identique ; il est de 45,300 millions d'EUR.
- Les primes d'émission n'ont pas évolué en 2021 ; elles sont de 4,537 millions d'EUR.
- Les plus-values de réévaluation totalisent 61,159 millions d'EUR. Par rapport à un an plus tôt, elles sont en retrait de 2,054 millions d'EUR en conséquence des amortissements pratiqués pour l'exercice 2021 sur les valeurs résiduelles comptables des réévaluations antérieurement opérées sur les actifs corporels fixes. Conformément aux recommandations des normes comptables, la contrepartie de l'amortissement acté sur ces réévaluations a été transférée aux réserves disponibles.
- A la clôture de l'exercice les réserves s'élèvent à 170,007 millions d'EUR. Elles croissent de 2,076 millions d'EUR par rapport à la situation du 31 décembre 2020, aux motifs :
  - de l'affectation bénéficiaire 2021, dont 5 % à la réserve légale, soit 22 mille EUR ;
  - du transfert, aux réserves disponibles, des réévaluations amorties en 2021, soit 2,054 millions d'EUR.
- La présentation du plan stratégique 2014–2016 nous a permis de compléter l'article 52 de nos statuts, en ouvrant la possibilité que tout ou partie du bénéfice à affecter puisse être reporté après la dotation à la réserve légale. Cette nouvelle opportunité de la répartition bénéficiaire répond au principe de régulation du prix de l'eau,

puisqu'elle permet de reporter, sur l'exercice comptable suivant, l'excédent de revenus issu de l'application du C.V.D. autorisé.

Bénéfice reporté au 01-01-2021 :9,986 millions d'EUR.

Affectation bénéficiaire 2021 :+ 0,412 million d'EUR.

Bénéfice reporté au 31-12-2021 :10,398 millions d'EUR.

- Les subsides en capital augmentent de 1,808 millions d'EUR, passant de 24,265 à 26,073 millions d'EUR.

La participation des tiers dans les investissements 2021 s'élève à 1,713 millions d'EUR, répartis entre :

- Les nouveaux raccordements pour 1,524 million d'EUR ;
- Les extensions de réseaux pour 153 mille EUR ;
- Les déplacements forcés de nos installations pour 19 mille EUR.
- Les équipements sur les captages de Hesbaye pour 17 mille EUR.

Nous relevons aussi l'octroi d'un subside de 1,015 million d'EUR versé par la SPGE sur des travaux de pose de conduites de liaison exécutés en 2011 et visant la protection quantitative des masses d'eau.

A ces montants il faut ajouter 266 mille EUR, qui correspondent à la variation de l'état des subsides en cours entre 2021 et 2020 (subsides à reporter en raison de l'achèvement futur des travaux pour lesquels ils ont été perçus).

- Situation au 01-01-2021 : 0,957 million d'EUR ;
- Situation au 31-12-2021 : 1,223 million d'EUR.

Vient en déduction l'amortissement financier des subsides de l'exercice 2021, qui atteint 1,186 million d'EUR, en ce compris le rattrapage de 292 mille EUR relatif à l'octroi du subside de la SPGE visé supra.

Depuis l'intégration du calcul des amortissements sous S.A.P., le produit financier de la première année, érodant le subside, est établi prorata temporis, au même rythme que l'amortissement du bien pour lequel l'intervention financière du tiers a été obtenue. Comme pour les immobilisés, les subsides reçus non matérialisés par la mise en exploitation du travail ne subissent pas d'amortissement financier ; ils constituent un encours.

Globalement les provisions augmentent de 646 mille EUR, passant de 3,608 à 4,254 millions d'EUR à la clôture de l'exercice 2021.

En mouvements de l'exercice les provisions s'articulent sur :

- ❖ Des dotations à concurrence de 2,783 millions d'EUR.
- ❖ Des utilisations et reprises à concurrence de 2,137 millions d'EUR.

Dans le détail, ces mouvements sur les provisions se ventilent comme suit :

--	--	--	--

LIBELLES des PROVISIONS	Situation au 01-01	Mouvements de l'exercice			Situation au 31-12
		Dotations	Utilisations	Reprises	
Obligations sociales statutaires	990.355,19	1.712.787,46	-1.525.835,94		1.177.306,71
Fonds Social droit tirage	527.912,64	538.721,65	-527.912,64		538.721,65
Fonds Social frais de gestion	65.989,08	67.340,21	-65.989,08		67.340,21
Fonds Social améliorations techniques	113.105,75	67.340,21	-17.206,38		163.239,58
Remplacement compteurs vétustes	998.075,24	337.709,67			1.335.784,91
Remplacement compteurs « Box »	182.576,09	58.961,83			241.537,92
Réhabilitation d'ouvrages	80.000,00				80.000,00
Indemnités entrepreneurs crise Covid	650.000,00				650.000,00
<b>TOTAL au 31-12-2021</b>	<b>3.608.013,99</b>	<b>2.782.861,03</b>	<b>-2.136.944,04</b>	<b>0,00</b>	<b>4.253.930,98</b>

A la clôture de l'exercice et toutes échéances confondues, les dettes diminuent de 2,985 millions d'EUR, passant de 105,918 millions d'EUR au 31-12-2020 à 102,933 millions d'EUR au 31-12-2021.

Les dettes à plus d'un an, composées uniquement de dettes financières, s'élèvent à 63,803 millions d'EUR, elles régressent de 4,154 millions d'EUR par :

- Le transfert des échéances 2021 relatives au contrat de leasing immobilier de l'unité d'embouteillage à Hamoir (49 mille EUR) et du leasing pour le véhicule d'occasion VW Passat (5 mille EUR) ;
- Le transfert des annuités de remboursement en capital à la B.E.I. sur les quatre emprunts (pour un total de 4,100 millions d'EUR).

Les dettes à plus d'un an se décomposent en :

- Dettes de leasing pour véhicule VW Passat via Belfius Auto Lease pour 3 mille EUR ;
- Dettes d'emprunts B.E.I. consolidées pour un total de 63,800 millions d'EUR.
  - 13,000 millions d'EUR prélevés le 01-10-2010 sur 25 ans au taux de 3,243 %
  - 18,750 millions d'EUR prélevés le 02-05-2012 sur 25 ans au taux de 3,559 %
  - 21,250 millions d'EUR prélevés le 15-12-2014 sur 25 ans au taux de 1,773 %
  - 10,800 millions d'EUR prélevés le 29-05-2015 sur 25 ans au taux de 1,312 %

Au 31 décembre 2021, les dettes à un an au plus sont en hausse de 985 mille EUR, passant de 37,060 à 38,045 millions d'EUR.

- Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année se totalisent à 4,154 millions d'EUR, elles diminuent de 16 mille EUR en raison de la fin du contrat de leasing immobilier de l'unité d'embouteillage à Hamoir en

août 2022.

- Les dettes commerciales diminuent de 820 mille EUR par rapport à la situation d'un an plus tôt, passant de 22,327 à 21,507 millions d'EUR, suite :
  - Au reclassement des avances volontaires des usagers sur leurs factures d'eau, les paiements anticipés passent de 2,730 millions d'EUR au 31-12-2020 à 1,576 million d'EUR au 31-12-2021 ;
  - A l'évolution haussière des dettes « Fournisseurs » à concurrence de 334 mille EUR.
- Les avances perçues en confirmation de commandes pour travaux (raccordements, extensions, compteurs supplémentaires, ...) se totalisent à 237 mille EUR, elles augmentent de 45 mille EUR par rapport à 2020.
- Le cumul des dettes fiscales, salariales et sociales de 2021 est 1,774 millions d'EUR supérieur à celui de 2020, il s'élève à 8,127 millions d'EUR contre 6,353 millions d'EUR. Cette situation s'explique par l'arrêt du versement obligatoire d'une avance sur le précompte professionnel du mois de décembre, par la non-réception de l'AER pour l'IPM 2021 – bilan 2020, par l'impact sur la TVA restant due liée à l'accroissement brut de l'impayé issu des créances sur les ventes d'eau de 2021 et par l'évolution de la masse salariale.

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
– Croissance des dettes fiscales de 1,570 million d'EUR.			
• T.V.A. sur la facturation des ventes d'eau			
	2,123 M€	1,311 M€	+ 0,812 M€
• Charge fiscale à payer	0,237 M€	0,117 M€	+ 0,120 M€
• Précomptes professionnels à payer	0,818 M€	0,181 M€	+ 0,637 M€
– Croissance des dettes sociales de 205 mille EUR.			
• Provision pour le double pécule de vacances	3,623 M€	3,431 M€	+ 0,192 M€
• Provision pour la prime de fonctionnement	0,502 M€	0,476 M€	+ 0,026 M€
• Provision pour les heures supplémentaires	0,501 M€	0,513 M€	- 0,012 M€
• Autres frais de personnel à payer	0,113 M€	0,030 M€	+ 0,083 M€
• Rémunérations et ONSS à payer	0,210 M€	0,294 M€	- 0,084 M€

- Les autres dettes à un an au plus sont stables, elles se globalisent à 4,020

millions d'EUR et n'augmentent que de 2 mille EUR par rapport à 2020 ; elles se composent :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
- Des comptes courants des communes associées	2,791 M€	2,985 M€	- 0,194 M€
- Des versements litigieux à rembourser	0,063 M€	0,071 M€	-0,008 M€
- Des fonds européens détenus pour l'étude du Smart Met	0,063 M€	0,063 M€	-0,000 M€
- Du solde disponible du fonds social CILE	0,087 M€	0,092 M€	-0,005M€
- Du solde disponible du fonds social territorial	0,077 M€	0,076 M€	+0,001M€
- Du solde disponible en droit de tirage F.S.E. de 2021	0,122 M€	0,304M€	- 0,182 M€
- De la régularisation via la SPGE des eaux usées de 2019	0,389 M€	0,011 M€	+ 0,378 M€
- Des garanties déposées pour des comptes de contrat liés	0,428 M€	0,416 M€	+ 0,012 M€
- à l'HORECA et aux locations de cols de cygne			

Les comptes de régularisation de passif se totalisent à 1,085 million d'EUR, ils progressent de 184 mille EUR par rapport à 2020 (0,901 million d'EUR), ils se scindent en :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
- Charges financières dues sur emprunts BEI	0,148 M€	0,157 M€	- 0,009 M€
Charges d'exploitation à imputer	0,014 M€	0,061 M€	- 0,047 M€
_ Produits locatifs sur antennes téléphoniques à reporter	0,011 M€	0,011 M€	0,000 M€
_ Produits financiers à reporter	0,005 M€	0,000 M€	+ 0,005 M€
_ Produits à reporter sur travaux	0,907 M€	0,672 M€	+ 0,235 M€

## 1. Le Compte de Résultats

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 présente un bénéfice de 480 mille EUR.

Les produits d'exploitation 2021 s'élèvent à 142,997 millions d'EUR, ils augmentent de 1,418 millions d'EUR.

<u>Eclatement du chiffre d'affaires</u>	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Produit des ventes d'eau par l'activité de Production:	3,042 M€	3,324 M€	- 0,282 M€
▪ Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.D.:	72,960 M€	72,377 M€	+ 0,583M€
▪ Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.A.:	55,376 M€	54,816 M€	+ 0,560 M€

▪ Produit de la contribution au fonds social de l'eau:	0,670 M€	0,659 M€	+ 0,011 M€
▪ Produit des locations compteurs :	0,492 M€	0,474 M€	+ 0,018 M€
▪ Produit des activités annexes :	4,157 M€	4,080 M€	+ 0,077M€
	<hr/>		
	136,697 M€	135,730 M€	+0,967 M€
Variation des encours & produits finis	0,335 M€	0,223 M€	+ 0,112 M€
Production immobilisée	3,468 M€	2,888 M€	+ 0,580 M€
<u>Autres produits d'exploitation</u>	2,409 M€	2,295 M€	+ 0,114 M€
<u>Produits d'exploitation non récurrents</u>	0,088 M€	0,443 M€	- 0,355M€

#### Evolution des cessions volumétriques

(en millions de m<sup>3</sup>)

<u>M<sup>3</sup> budget</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2021</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2020</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2019</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2018</u>
Cessions Production				
4,231	3,381	3,561	3,677	3,798
Cessions Distribution				
24,231	24,487	24,261	24,230	24,383
	<hr/>			
Total des cessions				
28,462	27,868	27,822	27,907	28,181
Rendement global				
74,22 %	71,17 %	71,63 %	71,67 %	72,15 %

- Le chiffre d'affaires 2021 est 967 mille EUR supérieur à celui de 2020, il passe de 135,730 millions d'EUR à 136,697 millions, soit une croissance de 0,71 %.

A l'activité de Production les cessions volumétriques perdent 180 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2020. Cette régression de 5 % est exclusivement liée à nos transferts d'eau vers la SWDE, qui chutent de 222 mille m<sup>3</sup>. L'impact économique et financier se traduit par une baisse de 282 mille EUR sur le chiffre d'affaires.

A l'activité de Distribution, les ventes d'eau (CVD, CVA, fonds social et locations compteurs), qui forment 95 % du chiffre d'affaires, augmentent de 1,172 million d'EUR. La progression de 226 mille m<sup>3</sup> facturés par cette activité (+ 0,93 %), en sus de l'indexation annuelle au 1<sup>er</sup> janvier, sur base de l'indice des prix à la consommation, de la contribution au fonds social

de l'eau et des prix de location des gros compteurs expliquent cette hausse.

Les inondations tragiques des 14 et 15 juillet 2021 ont deux impacts sur le produit des ventes d'eau à l'activité de distribution.

- En accord avec la SPGE, la CILE a octroyé, à chaque usager renseigné sinistré par son administration communale, une réduction directe de 55,00 EUR TVA 6 % comprise, sur la première facture émise qui a suivi ces inondations (facture d'acompte ou de régularisation). Cette intervention financière voulue rapide correspond à la mise à disposition de 10 m<sup>3</sup> pour chaque sinistré, afin d'aider au nettoyage des immeubles et des dommages provoqués par les hydrocarbures. L'équivalent de 160.250 m<sup>3</sup>, pour un montant de 453 mille EUR, ont été alloués par la CILE aux usagers sinistrés des entités d'Anthisnes, de Blegny, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, d'Esneux, de Hamoir, de Huy, de Liège et de Trooz.
- Un accroissement des dégrèvements accordés sur les consommations accidentelles, notamment celles liées aux inondations pour lesquelles la réfaction est totale au CVD comme au CVA. En 2021, les volumes ayant subi un dégrèvement ont plus que doublé par rapport l'année 2020, nous sommes passés de 62 mille m<sup>3</sup> à 133 mille m<sup>3</sup>, dont 1.493 m<sup>3</sup> ont totalement été exemptés de CVD et CVA puisque reconnus comme conséquence des inondations. Nous nous attendons à devoir encore agir en ce sens sur les relevés de consommation des factures à émettre de janvier à juillet 2022.

Le produit des activités annexes, la variation positive des encours, la production immobilisée et les autres produits d'exploitation sont globalement supérieurs de 883 mille EUR par rapport à 2020, ce qui est le reflet d'une reprise progressive des activités économiques liée à l'avancement de la vaccination contre la Covid et ses variantes.

Les produits d'exploitation non récurrents de 2021 s'élèvent à 88 mille EUR, comparés à un an auparavant ils diminuent de 355 mille EUR.

Ces produits concernent :

- Des plus-values sur cessions d'actifs pour 68 mille EUR ;
- Les versements litigieux de 2016, ni imputables, ni remboursables pour 17 mille EUR ;
- Des corrections et rectifications de dettes sur exercices antérieurs pour 3 mille EUR.

Les charges d'exploitation 2021 se chiffrent à 142,517 millions d'EUR ; comparées à l'exercice 2020 elles augmentent de 2,126 millions d'EUR (+ 1,51 %).

- Les approvisionnements et marchandises sont comptabilisés pour 72,181 millions d'EUR, ils croissent de 506 mille EUR, en raison de la charge d'assainissement, de la contribution de prélèvement et de la sous-traitance à facturer.

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Coût de l'assainissement	54,141 M€	53,741 M€	+ 0,400 M€
▪ Coût net des achats d'eau	8,260 M€	8,328 M€	- 0,068 M€
▪ Redevance de protection des captages			
	2,949 M€	2,926 M€	+ 0,023 M€
▪ Contribution de prélèvement	3,287 M€	3,245 M€	+ 0,042 M€
▪ Achats de marchandises	2,827 M€	2,818 M€	+ 0,009 M€
▪ Coût de la sous-traitance à facturer			
	0,717 M€	0,617 M€	+ 0,100 M€

## Évolution des ressources et approvisionnements

(en million de m<sup>3</sup>)

<u>M<sup>3</sup> budget</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2021</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2020</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2019</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2018</u>
Captages de Hesbaye				
15,370	14,940	15,020	15,089	16,304
Captages de Néblon				
10,000	11,203	10,729	9,941	10,485
Autres captages				
1,250	1,309	1,240	1,188	1,226
<hr/>				
Production interne				
26,620	27,452	26,989	26,218	28,015
Achats externes				
11,728	11,703	11,852	12,719	11,042
Production totale				
38,348	39,155	38,841	38,937	39,057

La production totale de 2021 est 314 mille m<sup>3</sup> supérieure à celle de 2020 (+ 0,81 %), alors que les cessions pour les deux activités n'évoluent favorablement que de 46 mille m<sup>3</sup>, d'où la diminution du rendement des réseaux de 0,46 %. Le point positif de ce comparatif repose sur la diminution de nos approvisionnements externes à concurrence de 149 mille m<sup>3</sup>, la production interne absorbant la totalité de l'évolution (+ 463 mille m<sup>3</sup>).

Notre autonomie hydrique en 2021 est de 70,1 % contre 69,5 % en 2020 et 67,3 % en 2019.

- Les services et biens divers se totalisent à 21,198 millions d'EUR. Globalement ils augmentent de 2,406 millions d'EUR par rapport à un an plus tôt (+ 12,8 %).

A noter que les réparations sur les conduites, qui aboutissent au remplacement de plus de 6 m de conduite, sont portées en investissements et sont amorties sur 10 ans. Le montant ainsi sorti des charges d'entretien s'élève en 2021 à 736 mille EUR.

En comparaison de l'exercice précédent nous relevons un doublement de la charge du personnel intérimaire, une forte croissance des frais informatiques (+ 61 %) et un abaissement des frais de mission et de visibilité (- 35 %).

A noter que si les honoraires et cotisations diminuent de 41 mille EUR (- 3 %), il n'y a que peu de commissionnement sur le recouvrement vu l'absence d'attribution d'un nouveau marché.

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Les frais sur achats	0,027 M€	0,020 M€	+ 0,007 M€
▪ Les indemnités d'occupation du domaine public	2,617 M€	2,599 M€	+ 0,018 M€
▪ Les autres indemnités conventionnelles	0,055 M€	0,051 M€	+ 0,004 M€
▪ Les charges locatives	0,364 M€	0,324 M€	+ 0,040 M€

▪ Les frais d'entretien et de réparations	6,368 M€	6,218 M€	+ 0,150 M€
▪ Les frais informatiques	5,069 M€	3,154 M€	+ 1,915 M€
▪ Les fournitures à l'intercommunale	3,163 M€	3,084 M€	+ 0,079 M€
▪ Les redevances et assurances	1,100 M€	1,083 M€	+ 0,017 M€
▪ Les honoraires et cotisations	1,318 M€	1,359 M€	- 0,041 M€
▪ Les frais de mission et de visibilité	0,314 M€	0,488 M€	- 0,174 M€
▪ La charge du personnel intérimaire	0,675 M€	0,293 M€	+ 0,382 M€
Les émoluments aux organes de gestion	0,128 M€	0,119 M€	+ 0,009 M€

- Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 32,921 millions d'EUR, elles augmentent de 1,412 million d'EUR par rapport à l'exercice 2020 aux motifs :

- de l'impact des sauts d'index intervenus en avril 2020 (pour son solde) et en octobre 2021 ;
- de l'évolution barémique usuelle (ancienneté dans les plans de carrière) ;
- de l'augmentation de l'effectif moyen du personnel de 11,6 E.T.P pour atteindre en 2021 le nombre de 387,9 E.T.P. ;
- de l'octroi de l'indemnité légale de connexion et de bureau pour les agents ayant été contraints au télétravail (298 mille EUR) ;
- de la croissance de la cotisation de responsabilisation (1,327 million en 2021 contre 1,239 million d'EUR en 2020 et venant de 1,013 million d'EUR en 2019, 836 mille EUR en 2018, 751 mille EUR en 2017, 626 mille EUR en 2016, 541 mille EUR en 2015 et 330 mille EUR en 2014) ;

En valeur, ces variations portent sur :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecarts</u>
--	-----------------	-----------------	---------------

- |   |           |           |            |
|---|-----------|-----------|------------|
| ▪ Les rémunérations et avantages sociaux directs          | 21,698 M€ | 20,841 M€ | + 0,857 M€ |
| ▪ Les charges patronales d'assurances sociales            | 9,341 M€  | 9,079 M€  | + 0,262 M€ |
| ▪ Les primes patronales pour assurances extralégales      | 0,262 M€  | 0,257 M€  | + 0,005 M€ |
| ▪ Les autres frais de personnel                           | 1,413 M€  | 1,083 M€  | + 0,330 M€ |
| ▪ La variation de provision pour pécules de vacances      | 0,193 M€  | 0,161 M€  | + 0,032 M€ |
| ▪ La variation de provision pour primes de fonctionnement | 0,026 M€  | 0,001 M€  | + 0,025 M€ |
| ▪ La variation de provision pour congés reportés          | -0,012 M€ | 0,087 M€  | - 0,099 M€ |
- Les amortissements se chiffrent à 12,312 millions d'EUR, ils augmentent de 817 mille EUR par rapport à l'exercice précédent.

Cette rubrique se scinde en :

- \_ Amortissements sur immobilisations incorporelles : 0,999 million d'EUR.
- \_ Amortissements sur immobilisations corporelles : 11,313 millions d'EUR.

Les investissements en 2021 s'élèvent à 21,953 millions d'EUR, dont 1,713 million sont couverts par des interventions de tiers (compensation de la charge d'amortissement par un produit financier).

Les dépenses d'investissements 2021 se répartissent pour :  
 2,649 millions sur des immobilisations incorporelles ;  
 19,304 millions sur des immobilisations corporelles.

En synthèse, les dépenses d'investissement 2021 se présentent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	
<u>Immobilisations corporelles</u>	
Travaux	7.289.156,03 €
En cours au 01-01-2021	- 9.176.401,85 €
En cours au 31-12-2021	19.293.378,74 €
Etudes – Surveillances – Coordinations	- 1.158.104,82 €
Encours au 01-01-2021	1.527.838,25 €
Encours au 31-12-2021	17.775.866,35 €
Sous-total travaux	1.528.171,57 €
Autres acquisitions directes	
<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Développements	- 4.251.210,50 €
En cours au 01-01-2021	2.079.147,39 €
En cours au 31-12-2021	- 2.172.063,11 €
Sous-total développements	4.821.335,45 €
Logiciels et développements activés SAP & IT	
Dépenses d'investissements 2021	21.953.310,26 €
Dont financées sur fonds de tiers	1.712.803,75 €

- Sur l'exercice 2021, les réductions de valeur sur créances commerciales se globalisent à 1,978 millions d'EUR et sont la contraction :
  - De 2,478 millions d'EUR issus de l'ajustement des créances commerciales douteuses ventes d'eau et travaux, en application de l'article R.305 bis-20 du Code de l'eau ;
    - Ajustement sur l'année N-1 (30 %) = 0,256 million d'EUR (écart sur 2020 par rapport à 2019)

- Ajustement sur l'année N-2 (45 %) =0,554 million d'EUR (écart sur 2019 par rapport à 2018)
  - Ajustement sur l'année N-3 (25 %) =1,668 million d'EUR (écart sur 2018 par rapport à 2017)
- D'une reprise de 500 mille EUR en 2021 sur la réduction globale complémentaire actée en 2020, destinée à couvrir le risque lié à l'absence d'attribution du marché de recouvrement de créances, tant en phase amiable que judiciaire, alors que les dispositions d'aide aux citoyens dans la lutte contre la pandémie Covid-19 ont conduit à l'interdiction de pouvoir encore poser des limiteurs de débit. Le marché portant sur le recouvrement externalisé de nos créances a été réattribué en octobre 2021 et le nouveau recours en extrême urgence sur son attribution a été rejeté par l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 5 janvier 2022.

Outre un premier abattement de 30 % sur les créances ventes d'eau de 2020 en application de l'article R.305 bis-20 (1,490 million d'EUR), les perspectives minimales de récupération sur cette catégorie de créances, quand bien même 61 % de leur ancienneté sont compris entre 100 à 499 jours et 30 % entre 500 et 999 jours, permettent de réduire de 22 % la valeur du risque évalué un an auparavant.

Les sommes déjà récupérées sur février et mars 2022 confirment et renforcent cette perspective.

Par rapport à un an plus tôt cette nature de charge s'estompe de 423 mille EUR.

- Les mouvements de provisions de l'exercice 2021 se soldent par une dotation de 646 mille EUR, résultat de la contraction entre :
  - ❖ Des dotations à concurrence de 2,783 millions d'EUR, dont :
    - 1,713 million d'EUR de provision pour les obligations sociales vis-à-vis des agents statutaires ;
    - 0,673 million d'EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau ;
    - 0,338 million d'EUR de provision pour le rattrapage dans la mutation des compteurs vétustes ;
    - 0,059 million d'EUR de provision pour le remplacement des compteurs « Box ».
  - ❖ Des utilisations et reprises à concurrence de 2,137 millions d'EUR, dont :
    - 1,526 million d'EUR sur la provision pour les obligations sociales vis-à-vis des agents statutaires ;
    - 0,611 million d'EUR sur les provisions pour le fonds social wallon de l'eau.

Par rapport à un an plus tôt, la variation des provisions génère une réduction de charge de 653 mille EUR.

- Les autres charges d'exploitation se totalisent à 1,182 million d'EUR, elles

baissent de 2,023 millions d'EUR par rapport à 2020 en raison de la forte diminution des abandons et des pertes actées sur nos créances commerciales.

Les autres charges d'exploitation se répartissent entre :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Moins-values et abandons sur créances commerciales	0,513 M€	2,493 M€	- 1,980 M€
▪ Taxes diverses d'exploitation	0,049 M€	0,092 M€	- 0,043 M€
▪ Frais de gestion et droits de tirage sur F.S.E.	0,611 M€	0,609 M€	+ 0,002 M€
▪ T.V.A. non déductible & procès-verbaux	0,009 M€	0,011 M€	- 0,002 M€
▪ Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à 100 mille EUR, elles correspondent pour 27 mille EUR à des amortissements exceptionnels sur des désaffectations d'actifs, pour 65 mille EUR à des indemnités versées à la société SODRAEP, pour mille EUR à des frais de justice liés à cette indemnité et pour 7 mille EUR à des régularisations de frais sur exercices antérieurs (assurances et indemnités).			

Le résultat financier est bénéficiaire de 230 mille EUR. En comparaison de l'exercice 2020, il s'améliore de 444 mille EUR, du fait de l'effet positif des remboursements d'annuités sur l'emprunt BEI (104 mille EUR), de la plus-value sur la cession des parts de TERRANOVA (258 mille EUR), de l'attribution de 17 parts souscrites et entièrement libérées dans le capital d'EthiasCo (146 mille EUR).

Les produits financiers de 2021 s'élèvent à 2,108 millions d'EUR et s'éclatent entre :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Les revenus d'actions	0,498 M€	0,499 M€	- 0,001 M€
▪ Les intérêts sur placements et valeurs disponibles			
▪	0,020 M€	0,021 M€	- 0,001 M€
▪ L'amortissement des subsides en capital	1,186 M€	1,174 M€	+ 0,012 M€
▪ Les produits financiers non récurrents	0,404 M€	0,000 M€	+ 0,404 M€
			+ 0,414 M€

Les charges financières de 2021 se totalisent à 1,878 million d'EUR et se ventilent entre :

	<u>Ex. 2021</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ecart</u>
▪ Intérêts sur leasings (immobilier et mobilier)	0,001 M€	0,001 M€	0,000 M€
▪ Intérêts sur les emprunts B.E.I.	1,778 M€	1,882 M€	- 0,104 M€
▪ Intérêts créditeurs négatifs sur les liquidités bancaires	0,033 M€	0,005 M€	+ 0,028 M€
▪ Reprise de réduction de valeur sur actifs circulants	- 0,016 M€	0,016 M€	- 0,032 M€
(Sur cotation du placement Nagelmackers Autocall Global In)			
▪ Charges financières diverses.	0,082 M€	0,004 M€	+ 0,078 M€
(Frais de souscription sur acquisition des parts SFE = 0,081 M€)			
(Frais de souscription sur papiers commerciaux = 0,001 M€)			- 0,030 M€

La charge fiscale de l'exercice se chiffre à 275 mille EUR, elle est constituée :

- Du précompte mobilier retenu sur les revenus d'actions pour 149 mille EUR (30 % de 498 mille EUR) ;
- Du précompte mobilier retenu sur le produit des placements et valeurs disponibles pour 6 mille EUR (30 % de 20 mille EUR) ;
- De la charge fiscale estimée à l'IPM pour l'exercice d'imposition 2022 (bilan 2021) pour 120 mille EUR.

Affectation le résultat de l'exercice 2021 se solde par un bénéfice de 434 mille EUR, venant de 701 mille EUR un an plus tôt, soit un écart négatif de 267 mille EUR.

Après affectation de 5 % du bénéfice de l'exercice à la réserve légale (22 mille EUR), le solde (412 mille EUR) est alloué au bénéfice à reporter, portant celui-ci à 10,398 millions d'EUR.

#### Affectations et prélèvements

- Bénéfice de l'exercice à affecter 0,434 million d'EUR.
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent 9,986 millions d'EUR.

---

Bénéfice à affecter                      10,420 millions d'EUR.

- Affectation à la réserve légale - 0,022 million d'EUR.
- Bénéfice à reporter                      - 10,398 millions d'EUR.

## II Principaux risques et incertitudes

## Risques et incertitudes liés à l'activité de l'intercommunale et à son développement futur

Après l'espoir né de la recherche scientifique, de la création de plusieurs vaccins, de la production en masse de ceux-ci, de la mise en place de centres de vaccination, d'un suivi individuel des doses de rappel, d'une immunité collective suffisamment établie, nous arrivons en ce mois de mars 2022 à une situation, qui présage d'un retour progressif à la normalité.

Il semblerait que la circulation du virus soit actuellement endiguée et que l'émergence de nouvelles souches puisse être mieux appréhendée, fort de notre organisation et de notre résilience aux pénibilités des règles de prudence et d'isolation.

Il est certain que les mesures de télétravail conjoncturel ont démontré une efficacité dans l'accomplissement des tâches journalières. Le télétravail structurel de plusieurs jours semaine devrait être accepté, pour autant qu'une présence individuelle sur site de minimum deux jours semaine soit appliquée.

Complémentairement aux initiatives visant à restreindre les charges d'exploitation, nous aurons à tenir compte :

- De l'évolution future des consommations domestiques, industrielles et agricoles ;
- Du rendement des réseaux, tant de production que de distribution, dont les infrastructures restent tributaires des conditions climatiques rencontrées, de leur maintenance, de leur renouvellement et de l'intensité de leur utilisation ;
- De l'assimilation par les utilisateurs des mises à niveau et autres futurs développements dans S.A.P., de l'intégration de ceux-ci dans un schéma organisationnel admis et respecté par tous ;
- Du déploiement de la roadmap informatique, des priorisations à y réserver ;
- Du risque de black-out électrique et de l'impact d'éventuelles mesures de délestage sur le pompage, le refoulement et le traitement des eaux ;
- Des implications issues du R.G.P.D., des nouvelles obligations nées du respect impératif des données à caractère privé, de leur gestion, de leur diffusion, du droit sous condition à l'oubli ;
- D'une manière générale des risques et pénalités liés à l'exploitation de bases de données privées tant internes, qu'externes à l'entreprise ;
- De la nouvelle réglementation dans les conditions d'octroi de dégrèvement sur les consommations accidentelles et de la gratuité totale sur le dépassement des 2.000 m<sup>3</sup> de fuite reconnue ;
- De l'évolution à venir de l'inflation, des conséquences sur l'indexation des salaires, sur le coût du crédit, sur le prix des matières et services ;
- De l'invasion des forces armées russes en Ukraine, d'un risque d'extension généralisé du conflit avec de potentielles conséquences nucléaires graves ;
- De l'impact accélérateur de ce conflit sur la disponibilité et le coût des énergies, sur les ruptures de stock de pièces et des matières premières, sur le risque de graves pénuries alimentaires, sur des flux migratoires importants ;

- Des conséquences, de la conjonction de la guerre en Ukraine avec une nouvelle variante saisonnière de Covid-19, sur les perspectives de l'économie mondiale ;
- De l'évolution future des cotisations patronales versées à l'O.N.S.S. pour le fonds solidarisé de pension en regard des agents statutaires, de l'impact des taux de responsabilisation ;
- De l'avancement futur des dépenses dans l'exécution des travaux d'investissement adjudgés, dont le solde prévisionnel des engagements au terme de l'exercice 2021 s'élève à 16,874 millions d'EUR ;
- Du maintien du CVA à son niveau actuel de 2,3650 EUR/m<sup>3</sup> ;
- De l'indexation annuelle, commune et généralisée du C.V.D. pour tous les opérateurs actifs à la distribution publique d'eau alimentaire ;
- De la régulation du prix de l'eau ;
- Des conséquences éventuelles liées au contrat d'emprunt B.E.I. du fait de l'impossibilité actuelle de pouvoir encore respecter les ratios associés à l'EBITDA ;
- De l'arrêt de pose de limiteurs de débit depuis fin février 2020 ;
- Du retrait de l'insertion de la simple menace de pose d'un limiteur, dans nos courriers de relance et de mise en demeure associés à nos procédures de recouvrement tant internes, qu'externes ;
- Des interpellations, complications et soucis relationnels avec la clientèle, nés de l'entrée en vigueur en juin 2021 de la nouvelle réglementation CERTIBEAU sur tous nouveaux raccordements ;
- Des conséquences et aboutissements de l'étude, commandée par le Gouvernement wallon, relative à la rationalisation du secteur de l'eau.

Le dénominateur commun des plans stratégiques successifs 2008-2010, 2011-2013 et 2014-2016 portait sur l'ampleur des travaux d'investissement, rendus possibles par le cofinancement de la Banque Européenne d'Investissement. Si les travaux de renforcement et de sécurisation des adductions d'eau alimentaire répondent à une stratégie développée par les dirigeants de la CILE, les travaux visant la suppression totale du contact eau et plomb, ainsi que les infrastructures permettant de satisfaire aux nouvelles exigences de la qualité de l'eau résultent de directives de la Commission européenne.

A l'adoption du plan stratégique 2017-2019, il a été unanimement décidé de maintenir l'usage du C.V.D. tel qu'autorisé depuis le 1<sup>er</sup> février 2015 jusqu'au terme de l'exercice 2019. Cette décision a déjà été prorogée à deux reprises, sur les exercices 2020 et 2021.

Après l'obtention de l'accord de l'OFP OGEO Fund et de l'aval de la FSMA pour que nous puissions, sur une période de 10 ans, prélever 30 millions d'EUR à des fins exclusives de financement de nos obligations de pensions, après avoir révisé nos règles d'évaluation visant à allonger nos durées d'amortissement sur le maximum inscrit au Plan Comptable de l'Eau pour les bâtiments, les conduites et les raccordements, vu l'inflation du prix des énergies, des matières premières, de leur répercussion sur l'indice santé, sur les formules de révision de prix des contrats signés et des marchés attribués, nous n'avons eu d'autre alternative, lors de l'ajustement

budgétaire 2022, que de solliciter une demande de majoration de notre CVD.

Notre demande d'augmentation du CVD de 0,25 EUR/m<sup>3</sup> a été satisfaite à concurrence de 65 %, notre nouveau CVD progresse de 0,1629 EUR/m<sup>3</sup>. Si les conditions économiques, géopolitiques et sanitaires actuelles persistent, nous n'aurons d'autre alternative que d'ajuster nos prétentions aux seuls moyens qui seront encore disponibles.

### III Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le prononcé de l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 janvier 2022 rejette l'argumentation de l'appelant, quant à son intervention en extrême urgence introduite le 16 novembre 2021 et visant à suspendre, pour la deuxième fois consécutive, la décision du Conseil d'Administration de la CILE d'attribuer le marché recouvrement de ses factures impayées.

Le marché ayant été attribué, les deux soumissionnaires écartés ont introduit séparément un recours en annulation.

### IV Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'Intercommunale

L'inflation actuelle, les circonstances géopolitiques graves, la pénurie de pièces et de matériaux, la recrudescence prévisible de la Covid sous une nouvelle forme de variante amoindrie, mais plus transmissible, pourraient fortement ralentir les prévisions d'investissements à court et moyen terme.

Nous pourrions connaître une nouvelle période de récession.

### V Activités en matière de recherche et de développement

Néant

### VI Succursales

Néant

### VII Utilisation des instruments financiers

L'intercommunale gère ses avoirs financiers au travers de comptes à vue, de comptes à terme et de placements garantissant le retour total du capital.

### VIII Divers

Au vu de la réalisation de son objet social, l'Intercommunale a mis en place et suit les indicateurs de performances propres à son secteur d'activité.

*Seules les rubriques « Etat du capital », « Composition des organes de gestion », « Rapport de gestion » et « les Comptes annuels » ont été soumises à la lecture, au contrôle et à l'assentiment du Commissaire aux comptes.*

Alain PALMANS,  
Directeur général.

Francis BEKAERT,  
Président

## 1 - Rapport annuel du Comité de rémunération

(art. L6421-1 du CDCL)

Rapport de rémunération 2022 (Exercice 2021) – Art. L6421-1 du CDLD.

Approbation.

### Textes de référence

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

Vu l'article L6421-1 §1 du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation (ci-après, le CDLD) qui précise que le principal organe de gestion de l'intercommunale établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale. Ce rapport contient les informations individuelles et nominatives, suivantes :

1. Les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'Audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de Président ou de Vice-Président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du Bureau Exécutif ou du Comité d'Audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du Président, Vice-Président, ou au membre du Bureau Exécutif au sein de l'intercommunale ;
2. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction ;
3. La liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;
4. Pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats ;
5. La liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

Vu l'article L6421-1 §3, qui précise que le principal organe de gestion transmet copie de ce rapport au plus tard le 1er juillet de chaque année :

- au Gouvernement wallon ;
- aux différentes communes et, le cas échéant, aux provinces et C.P.A.S. associés.

Vu l'article 3131-1, §3, 2° du CDLD qui précise que l'approbation des comptes annuels est soumise au Gouvernement wallon (qui recevra le rapport de gestion approuvé par le Conseil d'Administration, ndlr) ;

Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales.

## Décisions

Vu la décision de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2019 relative à la fixation des rémunérations des mandataires ;

Vu la décision du 29 juin 2020 par laquelle le Service public de Wallonie nous informe que les rémunérations fixées pour le Président, Vice-Président, les administrateurs du Conseil d'Administration et les administrateurs des organes restreints de gestion sont conformes ;

Attendu que Monsieur le Vice-Président dispose d'une tablette numérique.

## 2 - Rapport de rémunération 2021

### Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	202.395.052
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
Période de reporting	2021
	Nombre de réunions
Assemblée Générale	2
Conseil d'Administration	12
Bureau Exécutif	23
Comité de Rémunération	2
Comité d'Audit	2
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur # ...	Néant

## Justification de la rémunération

		Emoluments *1				Jetons de présence		
		Rémunération *3		ATN *2	Accord Tutelle	Rémunération *3		Accord Tutelle
		Du 01/01/21 au 30/09/21	Du 01/10/21 au 31/12/21			Du 01/01/21 au 30/09/21	Du 01/10/21 au 31/12/21	
Assemblée Générale		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Conseil d'Administration		SO	SO	SO	SO	217,63 €	221,98 €	29-06-20
Bureau Exécutif		SO	SO	SO	SO	217,63 €	221,98 €	29-06-20
Comité de Rémunération		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Comité d'Audit	Président	SO	SO	SO	SO	313,38 €	319,64 €	29-06-20
	Membre	SO	SO	SO	SO	217,63 €	221,98 €	29-06-20
Comité de Secteur		N'existe pas	N'existe pas	SO	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas
Président		2.901,25 €	2.959,24 €	SO	29-06-20	SO	SO	SO
Vice- Président		2.175,94 €	2.219,43 €	96,00 €	29-06-20	SO	SO	SO

Légende:	
Index du 01/01/21 au 30/09/21	1,7410
Index du 01/10/21 au 31/12/21	1,7758
SO	Sans objet
*1 Emolument paiement mensuel	Terme échu
*2 ATN(Inclus dans la rémunération)	Mise à disposition tablette (3€/mois)
	Abonnement internet (5€/mois)
*3 Modalités de révision des jetons & émoluments (Art 5311-1§14)	Ils sont rattachés à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990.

## Membres du Conseil d'Administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de participation aux réunions du CA
Président du Conseil d'Administration du 01/01/21 au 31/12/21	BEKAERT Francis	34.988,97 €	Emolument (AG du 21/06/18)	Emolument	Voir point 4.8	100,00%
Vice-Président du Conseil d'Administration du 01/01/21 au 31/12/21	CIALONE Thomas	26.241,75 €	Emolument (AG 21/06/18) et ATN (CR 08/11/18)	Emolument et ATN		100,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	BELHOCINE Sandra	2.628,94 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Président du Comité d'Audit du 01/01/21 au 29/06/21 Membre du Bureau Exécutif du 29/06/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	CAPPA Marc	2.406,94 €	Jeton de présence	Néant		92,00%
Membre du Comité de Rémunération du 12/10/21 au 31/12/21 Administrateur du 12/10/21 au 31/12/21	COLAK Ernur	665,94 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	DE TOFFOL Samuel	1.967,37 €	Jeton de présence	Néant		75,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	DELIEGE Christel	1.088,12 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	DUPONT Francy	2.628,92 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	FERNANDEZ Miguel	2.406,96 €	Jeton de présence	Néant		92,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	GERARD Annick	652,89 €	Jeton de présence	Néant		25,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/21 au 15/05/21 Administrateur du 01/01/21 au 15/05/21	GIELEN Daniel	3.482,01 €	Jeton de présence	Néant	100,00%	

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de participation aux réunions du CA
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LECERF Patrick	2.184,97 €	Jeton de présence	Néant	Voir point 4.8	83,00%
Président du Comité d'Audit du 12/10/21 au 31/12/21 Président du Comité de Rémunération 01/01/21 au 12/10/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LEFEBVRE Jean-Louis	2.406,97 €	Jeton de présence	Néant		92,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	MANIGLIA Giuseppe	2.628,92 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	MARLIER Bernard	1.532,11 €	Jeton de présence	Néant		58,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	PERRIN Dominique	1.971,69 €	Jeton de présence	Néant		75,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/2021	WILLEMART Véronique	2.628,94 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/2021	VENDY Etienne	2.184,99 €	Jeton de présence	Néant		83,00%
Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	VRANCKEN André	2.411,31 €	Jeton de présence	Néant		92,00%
Observateur du 01/01/21 au 31/12/21	HERRY Florence	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		42,00%
Observateur du 01/01/21 au 31/12/21	JOINE Luc	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		25,00%
Observateur du 01/01/21 au 31/12/21	VAN SEVENANT Eric	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		33,00%
Représentant du personnel du 01/01/21 au 31/12/21	KNOPS Arnaud	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		0,00%
Représentant du personnel du 01/01/21 au 31/12/21	VLEUGELS Micheline	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		92,00%
Représentant du personnel du 01/01/21 au 31/12/21	WATRIN Bernard	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		92,00%
Représentant du personnel du 01/01/21 au 31/12/21	WUIDAR Eric	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant	33,00%	

## Membres du Bureau Exécutif

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence BE
Président du Conseil d'Administration du 01/01/21 au 31/12/21	BEKAERT Francis	Voir tableau CA			Voir 4.8	100,00%
Vice-Président du Conseil d'Administration du 01/01/21 au 31/12/21	CIALONE Thomas					100,00%
Président du Comité d'Audit du 01/01/21 au 29/06/21 Membre du Bureau Exécutif du 29/06/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	CAPPA Marc	1.984,75 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	DELIEGE Christel	3.925,96 €	Jeton de présence	Néant		87,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/21 au 15/05/21 Administrateur du 01/01/21 au 15/05/21	GIELEN Daniel	2.393,89 €	Jeton de présence	Néant		100,00%

## Membres du Comité de Rémunération

Fonction	Nom et Prénom	Remuneration totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence CR
Membre du Comité de Rémunération 12/10/21 au 31/12/21 Administrateur du 12/10/21 au 31/12/21	COLAK Ernur	Non rémunéré	SO	Néant	Voir 4.8	100,00%
Président du Comité d'Audit du 12/10/21 au 31/12/21 Président du Comité de Rémunération 01/01/21 au 12/10/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LEFEBVRE Jean-Louis	Non rémunéré	SO	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LECERF Patrick	Non rémunéré	SO	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	MANIGLIA Giuseppe	Non rémunéré	SO	Néant		100,00%
Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	MARLIER Bernard	Non rémunéré	SO	Néant		100,00%

## Membres du Comité d'Audit

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence C. Audit
Président du Comité d'Audit du 01/01/21 au 29/06/21 Membre du Bureau Exécutif du 29/06/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	CAPPA Marc	626,76 €	Jeton de présence	Néant	Voir 4.8	100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	DUPONT Francy	435,26 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LECERF Patrick	435,26 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Président du Comité d'Audit du 12/10/21 au 31/12/21 Président du Comité de Rémunération 01/01/21 au 12/10/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	LEFEBVRE Jean-Louis	SO	Jeton de présence	Néant		Néant
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Membre du Comité de Rémunération 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	MANIGLIA Giuseppe	435,26 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/21 au 31/12/21 Administrateur du 01/01/21 au 31/12/21	PERRIN Dominique	435,26 €	Jeton de présence	Néant		100,00%

## Membres du Conseil de Direction

Fonction	Nom	Date de début	Date de fin	Brut	Quote-part ONSS+Pension	Montant imposable ATN	Montant imposable <sup>*1</sup>	Détail de la rémunération		ATN véhicule	ATN pack gsm	Prime de déco	Assurance (Patronale décès)	Total <sup>*1</sup>	Mandats dérivés
								Ch-Repas	Eco-Chèques						
Directeur Général	PAUMANS Alain <sup>*2</sup>	01-01-21	31-12-21	265.567,91	-34.537,44	1.617,80	232.648,27	1.644,32	250,00	1.893,80	144,00	210,71	2.428,46	269.890,69	Voir point 4.8
Directeur d'Administration	GOFFIN Marc	01-01-21	31-12-21	134.661,21	-12.671,20	1.818,22	123.808,23	1.520,48	250,00	2.094,22	144,00	285,08	0,00	136.431,69	
Directeur d'Exploitation	MICHAUX Bernard	01-01-21	31-12-21	121.899,46	-12.551,47	1.563,48	110.911,47	1.382,88	250,00	1.839,48	144,00	285,08	0,00	123.532,34	
Directeur d'Administration	HEGGERICX Marc	01-01-21	31-12-21	127.264,38	-12.741,93	1.798,68	116.321,13	1.541,12	250,00	2.074,68	144,00	570,16	0,00	129.055,50	
Cheffe de service	GABRIEL Ingrid	01-01-21	31-12-21	81.090,11	-10.392,51	0,00	70.697,60	1.121,44	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82.461,55	
Chef de service	GERIACHE Marc	01-01-21	31-12-21	112.876,54	-11.623,36	1.563,48	102.816,66	1.513,60	250,00	1.839,48	144,00	285,08	0,00	114.640,14	
Chef de service	COMPERE Jean-Michel	01-01-21	31-12-21	113.161,62	-11.633,48	1.798,68	103.326,82	1.499,84	250,00	2.074,68	144,00	570,16	0,00	114.911,46	
Chef de service	MARECHAL Julien	01-01-21	31-12-21	109.038,64	-11.060,95	2.958,38	100.936,07	1.513,60	250,00	3.234,38	144,00	0,00	0,00	110.802,24	
Cheffe de service adjoint	BOUW Bénédicte	01-01-21	31-12-21	93.251,97	-9.466,54	0,00	83.785,43	1.548,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95.049,97	
Conseiller	GIACCIO Bruno	01-01-21	31-12-21	112.600,24	-14.190,69	0,00	98.409,55	1.623,68	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114.473,92	
Conductrice principale	PARRINELLO MéliSSa	01-01-21	31-12-21	76.969,29	-8.849,07	144,00	68.264,22	1.376,00	250,00	0,00	144,00	0,00	0,00	78.595,29	

<sup>\*1</sup> Hors éléments exclus de la rémunération conformément à l'annexe 4 du CDLD. A ce montant, il convient d'ajouter la prime d'assurance décès pour l'année 2021, soit 2428,46€. Le résultat obtenu de 269 890,73€ respecte les dispositions du CDLD.

<sup>\*2</sup> L'Agence pour une Vie de qualité (AVQ) versera, en 2022, une prime de compensation pour 2021. Cette prime est destinée à compenser le coût éventuel des mesures prises pour permettre au travailleur d'assumer ses fonctions. Le coût des mesures a été évalué à 49% du coût salarial du travailleur.

<sup>\*3</sup> Les montants repris dans cette colonne correspondent au calcul suivant : Brut - Quote-part Onss & pension + Montant imposable ATN'

### Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local :

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? Non

- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Sans objet
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Sans objet
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? Sans objet

## Mandats dérivés

Membres des Organes et du Conseil de direction - Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle					
Fonction	Nom	Société	Instance	Titre	Rémunérations du 01.01.2021 au 31.12.2021
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS (jusqu'au 12/10/2021)	SWDE	Conseil d'administration	Observateur	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	ASBL EAU SOLIDAIRE	Conseil d'administration	Administrateur	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	AQUAWAL	Conseil d'administration	Administrateur	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	NRB	Conseil d'administration	Administrateur	Jeton de 500,00 € brut par séance (directement versé à la CILE), rémunération fixe de 5000,00 € brut par an (directement versée à la CILE)
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	SPGE	Conseil d'administration	Administrateur	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS (jusqu'au 07/05/2021)	SPGE	Comité de rémunération	Membre	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS (depuis le 07/05/2021)	SPGE	Comité stratégique	Membre	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	W-SMART	Conseil d'administration	Vice-Président	non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS (depuis le 06/07/2021)	SFE	Conseil d'administration	Administrateur	non rémunéré
Patrimoine et Juridique	Madame Ingrid GABRIEL (depuis le 12/10/2021)	SWDE	Conseil d'administration	Observateur	non rémunéré
Directeur RH & Achats et Marchés	Monsieur Marc HEGGERICKX	AIDE	Conseil d'administration	Observateur	non rémunéré
Secrétariat général	Monsieur Julien MARECHAL	INTRADEL	Conseil d'administration	Invité	non rémunéré
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ASTEE	Conseil d'administration	Observateur	non rémunéré
Direction production	Monsieur Bernard MICHAUX (jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2021)	TERRANOVA	Conseil d'administration	Administrateur	Jeton de 243,82 € brut par séance (directement versé à la CILE)
Administrateur	Monsieur Emur COLAK	INTRADEL	Conseil d'administration	Administrateur	217,63 € brut (du 01/01/21 au 30/09/21) et 221,98 € brut (du 01/10/21 au 31/12/21) par séance
Administrateur	Monsieur Francis BEKAERT	ASBL EAU SOLIDAIRE	Conseil d'administration	Président	non rémunéré
Administrateur	Monsieur Bernard MARLIER	ASBL EAU SOLIDAIRE	Conseil d'administration	Administrateur	non rémunéré

Représentation aux ASSEMBLEES GENERALES (Article L6421-1 §1 du CDLD)						
Fonction	Nom	Société	Instance	Rémunération	Décision instance	Remarque
Président	Monsieur Francis BEKAERT	OGEO FUND	AGE 23/03/2021	non rémunéré	BE 22/03/2021	
Président	Monsieur Francis BEKAERT	SWDE	AG 25/05/2021	non rémunéré	BE 10/05/2021	Formulaire de vote à distance
Président	Monsieur Francis BEKAERT	AIDE	AG 17/06/2021	non rémunéré	BE 07/06/2021	Vote par procuration – Aucun délégué désigné
Président	Monsieur Francis BEKAERT	AQUAWAL	AG 12/06/2021	non rémunéré	BE 07/06/2021	Procédure écrite
Président	Monsieur Francis BEKAERT	ECETIA FINANCES	AG 22/06/2021	non rémunéré	BE 07/06/2021	Formulaire de vote à distance
Président	Monsieur Francis BEKAERT	SPI	AG 29/06/2021	non rémunéré	CA 08/06/2021	Par visioconférence – pas de délégué – Transmission expression des votes
Président	Monsieur Francis BEKAERT	INTRADEL	AG 24/06/2021	non rémunéré	BE 07/06/2021	Vote par procuration
Direction générale et Président	Monsieur Alain PALMANS	ASBL EAU SOLIDAIRE	AG 29/06/2021	non rémunéré		
	Monsieur Francis BEKAERT					
Direction générale et Président	Monsieur Alain PALMANS	AGE GIE NÉBLON-MODAVE	AG 25/06/2021	non rémunéré	BE 21/06/2021	Par procuration
	Monsieur Francis BEKAERT					
Président	Monsieur Francis BEKAERT	OGEO FUND	AG 25/06/2021	non rémunéré	BE 21/06/2021	Par visioconférence
Manager Protection des Cantages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	CEBEDEAU	AG 22/06/2021	non rémunéré	BE 21/06/2021	Par procuration
Manager Protection des Cantages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	SFE	AG 23/06/2021	non rémunéré	BE 21/06/2021	Par procuration : Mme Karine FABRY de la SFE
Manager Protection des Cantages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ASTE	AG 28/09/2021	non rémunéré	BE 13/09/2021	
Direction Production	Monsieur Bernard MICHAUX	APE	AG 08/11/2021	non rémunéré	BE 28/09/2021	
Directeur RH et Bureau des Marchés	Monsieur Marc HEGGERICKX	AIDE	AG 16/12/2021	non rémunéré	BE 26/11/2021	
Chef de service Secrétariat général	Monsieur Julien MARECHAL	INTRADEL	AG 23/12/2021	non rémunéré	BE 26/11/2021	
Chef de service Secrétariat général	Monsieur Julien MARECHAL	NRB	AGE 22/12/2021	non rémunéré	CA 14/12/2021	Mandataire Mme Reynders juriste Corporate chez NRB
Directeur financier	Monsieur Marc GOFFIN	ECETIA FINANCES	AG 21/12/2021	non rémunéré	CA 14/12/2021	Par vidéoconférence
Directeur financier	Monsieur Marc GOFFIN	SPI	AG 29/06/2021	non rémunéré	CA 14/12/2021	Par visioconférence – pas de délégué – Transmission expression des votes
Administrateur	Monsieur Bernard MARLIER	ASBL EAU SOLIDAIRE	AG 29/06/2021	non rémunéré		
Administrateur	Monsieur Giuseppe MANGLIA	ASBL EAU SOLIDAIRE	AG 29/06/2021	non rémunéré		
Administrateur	Monsieur Daniel GIELEN	ASBL EAU SOLIDAIRE	AG 29/06/2021	non rémunéré		Membre jusqu'au 15 mai 2021
Administratrice	Madame Sandra BELHOCINE	ASBL EAU SOLIDAIRE	AG 29/06/2021	non rémunéré		Membre à partir du 14 décembre 2021

## Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

Des « V » sont indiqués quand il y a eu participation du membre et le sigle « € » quand il y a eu participation et paiement d'un jeton.

### 4.9.1 Présence des membres du Conseil d'Administration

Nom	Prénom	Mandat	12/01/2021 Visio	09/02/2021 Visio	09/03/2021 Visio	20/04/2021 Visio	11/05/2021 Visio	08/06/2021 Visio	29/06/2021 Visio	14/09/2021 Présent.	12/10/2021 Présent.	26/10/2021 Présent.	09/11/2021 Présent.	14/12/2021 Présent.	Nombre de participation total	Taux de participation total	
BEKAERT	Francis	Président	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%	
CAPPA	Marc	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	11	92%
COLAK	Ernur	Administrateur											V+€	V+€	V+€	3	100%
DELIEGE	Christel	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%
DUPONT	Francy	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%
FERNANDEZ	Miguel	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	11	92%
GIELEN	Daniel	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€									5	100%
LEFEBVRE	Jean-Louis	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	V+€	11	92%	
MANIGLIA	Giuseppe	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%
MARLIER	Bernard	Administrateur	0	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	0	0	0	V+€	V+€	7	58%	
VRANCKEN	André	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	V+€	V+€	V+€	11	92%	
GERARD	Annick	Administrateur	0	0	0	V+€	V+€	V+€	0	0	0	0	0	0	0	3	25%
BELHOCINE	Sandra	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%
CIALONE	Thomas	Vice-Président	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%
LECERF	Patrick	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	0	V+€	V+€	10	83%	
DE TOFFOL	Samuel	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	V+€	0	V+€	V+€	0	9	75%	
PERRIN	Dominique	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	0	V+€	V+€	0	V+€	9	75%	
VENDY	Etienne	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	0	V+€	10	83%	
WILLEMART	Véronique	Administrateur	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	12	100%	
HERRY	Florence	Observateur	0	V	V	V	0	0	0	V	0	0	0	V	5	42%	
JOINE	Luc	Observateur	0	V	V	V	0	0	0	0	0	0	0	0	3	25%	
VAN SEVENANT	Eric	Observateur	0	V	0	V	V	0	V	0	0	0	0	0	4	33%	
KNOPS	Arnaud	Représ. Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
VLEUGELS	Micheline	Représ. Personnel	V	V	V	V	0	V	V	V	V	V	V	V	11	92%	
WUIDAR	Eric	Représ. Personnel	0	0	0	0	0	0	0	V	V	0	V	V	4	33%	
WATRIN	Bernard	Représ. Personnel	V	V	V	V	V	V	V	0	V	V	V	V	11	92%	

### 4.9.2 Présence des membres du Bureau Exécutif

Nom	Prénom	Mandat	11/01/2021 Visio	25/01/2021 Visio	08/02/2021 Visio	17/02/2021 Visio	22/02/2021 Visio	08/03/2021 Visio	22-03-2021 Visio	23/03/2021 Visio	19/04/2021 Visio	26/04/2021 Visio	10/05/2021 Visio	31/05/2021 Visio	07/06/2021 Visio	21/06/2021 Visio	08/07/2021 Visio	13/09/2021 Présentiel	28/09/2021 Présentiel	11/10/2021 Présentiel	25/10/2021 Présentiel	08/11/2021 Présentiel	26/11/2021 Présentiel	14/12/2021 Présentiel	20/12/2021 Présentiel	Nombre de participation total	Taux de participation total	
BEKAERT	Francis	Président	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	23	100%
CAPPA	Mac	Membre															V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	9	100%
CIALONE	Thomas	Vice-Président	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	23	100%
DELIEGE	Christel	Membre	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	0	V+€	0	V+€	V	V	0	20	87%	
GIELEN	Daniel	Membre	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€														11	100%

#### 4.9.3 Présence des membres du Comité d'Audit

Nom	Prénom	Mandat	27/01/2021 Visio	14/04/2021 Visio	Nombre de participation total	Taux de participation total
<b>CAPPA</b>	Marc	Président	V+€	V+€	2	100%
<b>DUPONT</b>	Francy	Membre	V+€	V+€	2	100%
<b>LECERF</b>	Patrick	Membre	V+€	V+€	2	100%
<b>LEFEBVRE</b>	Jean-Louis	President (à partir 12/10/21)				
<b>MANIGLIA</b>	Giuseppe	Membre	V+€	V+€	2	100%
<b>PERRIN</b>	Dominique	Membre	V+€	V+€	2	100%

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président ainsi que leur justification

<b>ANNEXE 2 - Rapport de Rémunération</b>			
<b>Monsieur Francis BEKAERT - Président de la CILE</b>			
Mois 2021	Montant brut de rémunération versé *1	Justification	
		% de présences aux réunions du mois *2	Justification de la rémunération versée
Janvier	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Février	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Mars	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Avril	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Mai	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Juin	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Juillet	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Août	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Septembre	2.901,25 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Octobre *3	2.959,24 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Novembre	2.959,24 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Décembre	2.959,24 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
*1 conformément au CDLD, Art. L5311-1, §3,6,10 et l'annexe 1 du même CDLD			
*2 Durant l'année 2021, la CILE a organisé 23 réunions du Bureau Exécutif et 12 réunions du Conseil d'Administration			
*3 Les rémunérations ont été indexées à partir du 1/10/2021 suite au dépassement de l'indice pivot			
<b>ANNEXE 2 - Rapport de Rémunération</b>			
<b>Monsieur Thomas CIALONE - Vice-Président de la CILE</b>			
Mois 2021	Montant brut de rémunération versé *1	Justification	
		% de présences aux réunions du mois *2	Justification de la rémunération versée
Janvier	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Février	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Mars	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Avril	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Mai	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Juin	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Juillet	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Août	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Septembre	2.175,94 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Octobre *3	2.219,43 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Novembre	2.219,43 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
Décembre	2.123,43 €	100	Aucune absence, pas de retenue à appliquer
*1 conformément au CDLD, Art. L5311-1, §3,5,10 et l'annexe 1 du même CDLD			
*2 Durant l'année 2021, la CILE a organisé 23 réunions du Bureau Exécutif et 12 réunions du Conseil d'Administration			
*3 Les rémunérations ont été indexées à partir du 1/10/21 suite au dépassement de l'indice pivot			

Le Conseil d'Administration adopte le rapport de rémunération et propose qu'il soit mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 juin 2022. Ce rapport sera annexé au rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration.

## Liste des adjudicataires

- Liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services établie conformément à l'article L1523-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (décisions prises majoritairement par les organes).

**Marchés attribués sur base de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics en respect de son l'article art. 5, § 2 qui précise que le présent arrêté est applicable dans son ensemble aux marchés dont le montant estimé est supérieur à 30.000 euros.**

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataire
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1571	Accord-cadre de services relatif à des missions de coordination sécurité santé	€ 249.912,00	SAFETECH S.P.R.L. ; BCSS S.P.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1924	Accord-cadre de fournitures de trapillons - 2021 à 2029	€ 117.002,20	EJ BENELUX ACCESS SOLUTIONS S.A. ; FONDERIES DECHAUMONT S.A. ; EVODIS S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1981	Marché public de fournitures pour l'acquisition de matériel vidéo avec contrat de maintenance	€ 109.019,52	INYTIUM S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2055	Accord-cadre de services d'actualisation de profils de fonction du personnel de la CILE	€ 39.000,00	HR Partners S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S19-2057	Accord-cadre de services pour le recouvrement de factures impayées (2020 à 2024)	€ 2.331.600,00	BORDET ALAIN S.P.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2069	Marché public de fournitures d'un chariot élévateur assorti d'un contrat d'entretien	€ 40.566,42	JUNGHEINRICH S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1845	Marché public relatif à la fourniture de loges préfabriquées pour compteurs d'eau DN 15	€ 253.740,00	EVODIS S.A.

<sup>1</sup> Pour les accords-cadres, ce montant est calculé sur base de potentiels marchés subséquents.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataire
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1882	Marché public relatif à la désignation de prestataires qui accompagneront le pouvoir adjudicateur dans ses démarches qualité	€ 194.423,60	VINÇOTTE S.A. ; CPLUS S.R.L.
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1904	Accord-cadre de fournitures de compteurs d'eau à usage domestique	€ 5.897.940,00	DIEHL METERING S.A.S. ; ITRON BELGIUM S.A./N.V.
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1929	Accord-cadre de fournitures de robinetterie, appareils de protection et matériel de lutte contre l'incendie	€ 314.586,23	BAYARD S.A.S.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1933	Accord-cadre de conseils et de contrôle dans le domaine du nettoyage, de l'entretien et de la propreté	€ 59.800,00	ALBA-CONCEPT S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1934	Accord-cadre de services relatif à l'entretien / au nettoyage des locaux	€ 1.527.966,68	KOSE CLEANING S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2036	Marché public de service de prestations de plongeurs	€ 161.776,00	OCTO-DIVING S.P.R.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2072	Accord-cadre de services juridiques en droit de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	€ 153.125,00	JEAN LAURENT - CABINET D'AVOCATS SC S.P.R.L. ; ELEGIS- SD+, Association d'avocats S.C.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2084	Marché public de fourniture et de remplacement d'un système de production et d'injection d'Ozone assorti d'un contrat d'entretien et de dépannage	€ 63.690,12	EXELIO S.A.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataire
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2117	Accord-cadre de fournitures de plots pour corrélateurs multipoints et d'hydrophones	€ 900.758,00	INFRATECH S.A. ; EVODIS S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2121	Accord-cadre de fournitures de débitmètres à insertion	€ 152.929,92	EVODIS S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2133	Accord-cadre de travaux relatif à la mutation de compteurs d'eau mécaniques et/ou intelligents	€ 8.063.200,00	SM SODRAEP - VEOLIA
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2133	Accord-cadre de travaux relatif à la mutation de compteurs d'eau mécaniques et/ou intelligents	€ 14.508.105,6 0	AM DELTA THERMIC – DELTA MAINTENANCE
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2257	Accord-cadre de fournitures de véhicules	Sans objet	BELFIUS AUTO LEASE S.A., J&T AUTOLEASE S.A.
Fournitures	Procédure ouverte	S20-2281	Marché public de fourniture de têtes de lecture pour compteurs d'eau	€ 1.469.216,00	ITRON BELGIUM S.A./N.V.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatif à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 420.000,00	GESPLAN S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatif à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 426.600,00	ARCADIS BELGIUM S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatif à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 339.000,00	SAMI ENGINEERING S.A.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataire
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2283	Marché public de fournitures d'articles imprimés	€ 58.993,87	AZ PRINT IMPRIMERIE S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2232	Marché public de services relatif à l'entretien de parcelles par éco-pâturage	€ 62.735,00	DES MOUTONS, DES CANARDS ET DES OIES A.S.B.L. ; ROSA CANINA A.S.B.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2253	Marché public de services relatif à la maintenance préventive et corrective des appareils de lutte contre l'incendie (MLCI)	€ 96.086,80	SICLI S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2299	Marché public de services relatif à de l'expertise fiscale	€ 197.950,00	ERNST & YOUNG TAX CONSULTANTS S.C.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2290	Accord-cadre de fourniture relatif à l'aménagement de véhicules	€ 132.533,38	AMECAM S.P.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2334	Marché public de fourniture de têtes de lecture pour compteurs d'eau, compatibles avec toute la gamme de compteurs DIEHL	€ 80.240,00	DIEHL METERING S.A.S.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2234	Accord-cadre de services en vue de la désignation de prestataires chargés de l'accompagnement dans le cadre des marchés publics	€ 930.000,00	TENDER EXPERT 2.0 S.R.L.
Services	Procédure négociée sans publication préalable	S21-2300	Marché public conjoint de formations en marchés publics	€ 576.430,00	ESIMAP A.S.B.L., LEFEBVRE SARRUT BELGIUM S.A., TENDER EXPERT 2.0 S.R.L.

## 2. Marchés en cours de passation approuvés en 2021 (décisions prises majoritairement par les organes).

Il s'agit, en l'espèce, des marchés en cours de passation approuvés en 2021, par notre intermédiaire ou celle d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que certains de ces marchés, en cours de passation en 2021, ont pu également faire l'objet d'une décision d'attribution de marché.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Pouvoir adjudicateur
Travaux	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2011	Marché public conjoint de travaux relatif à la pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau entre le nouveau réservoir de la rue de Bierset et le carrefour de la chaussée de Liège et de la rue Valise à Grâce-Hollogne	€ 2.093.479,00	SOCIETE WALLONNE DES EAUX (SWDE)
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1943	Marché public de fournitures relatif à la mise à disposition, l'installation, le raccordement et la mise en service de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et friandises et de bornes fontaine à eau réfrigérée et tempérée	€ 389.342,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1722	Accord-cadre de services de prestations courantes de géomètres experts	€ 387.604,00	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2043	Marché public de fournitures de produits d'étanchéité	€ 82.463,20	CILE

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Pouvoir adjudicateur
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2181	Marché public de fournitures, d'installation et mise en service d'électrochlorations pour les sites d'Hollogne et de Jeneffe	€ 136.500,00	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2334	Marché public de fourniture de têtes de lecture pour compteurs d'eau, compatibles avec toute la gamme de compteurs DIEHL	€ 70.960,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2377	Marché public de services relatif à l'assurance accidents de travail	€ 250.000,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatifs à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 420.000,00	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2283	Marché public de fournitures d'articles imprimés	€ 64.152,84	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2232	Marché public de services relatif à l'entretien de parcelles par éco-pâturage	€ 69.900,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2234	Accord-cadre de services en vue de la désignation de prestataires chargés de l'accompagnement dans le cadre des marchés publics	€ 900.000,00	CILE
Services	Procédure négociée sans publication préalable	S21-2300	Marché public conjoint de formations en marchés publics	€ 426.820,00	CILE

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Pouvoir adjudicateur
Travaux	Procédure ouverte	S21-1205	Marché public conjoint de travaux rues Portelette et des Trois Ponts à Huy	€ 370.770,50	VILLE DE HUY
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1829	Marché public de fournitures de raccords en polyéthylène électrosoudable et à souder et de nourrice	€ 471.028,43	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1936	Marché public de fournitures de chaussures	€ 93.370,26	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1978	Marché public de services d'entretien des espaces verts	€ 259.960,20	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2076	Accord-cadre de services juridiques en droit des marchés publics	€ 145.200,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2122	Accord-cadre de services pour la consultance en communication	€ 378.950,00	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2246	Marché public de fournitures de joints plats pour compteurs	€ 40.808,69	CILE
Travaux	Procédure ouverte	S21-2297	Accord-cadre conjoint de travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et travaux d'intérêts public de même nature, sur le territoire de la Ville de Liège - CSC n° 2021-1000	€ 700.000,00	VILLE DE LIEGE
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2302	Marché public de travaux de pose de portes automatiques pour les 2 sas d'entrée du siège social	€ 40.000,00	CILE

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Pouvoir adjudicateur
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S21-2319	Marché public de services de détection de fuites d'eau par analyse d'images satellites	€ 4.941.640,00	CILE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2326	Convention de services d'évaluation de la conformité et d'accréditation du laboratoire	€ 35.750,00	CILE
Travaux	Procédure ouverte	S21-2336	Marché public conjoint de travaux rue des Airs à Liège GEP2021-509/T	€ 91.648,60	VILLE DE LIEGE
Travaux	Procédure ouverte	S21-2337	Marché public conjoint de travaux Thier Savary à Liège - 2021-508	€ 78.668,00	VILLE DE LIEGE
Travaux	Procédure ouverte	S21-2339	Marché public conjoint de travaux rue Frédéric Braconnier à Saint-Nicolas	€ 744.226,50	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS
Travaux	Procédure ouverte	S21-2343	Marché public conjoint de travaux Avenue Adolphe Chapelle à Huy	€ 90.877,00	VILLE DE HUY
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S21-2346	Marché public conjoint de travaux rue Gallo-Romaine à Herstal	€ 250.661,00	A.I.D.E.
Travaux	Procédure ouverte	S21-2347	Marché public conjoint de travaux Avenue du Fort à Flémalle	€ 377.010,00	COMMUNE DE FLEMALLE
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S21-2349	Marché public conjoint de travaux rue de Romsée à Fléron	€ 352.272,00	SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Pouvoir adjudicateur
Travaux	Procédure ouverte	S21-2350	Marché public conjoint de travaux rue Foidart à Liège 2021-504	€ 553.672,50	VILLE DE LIEGE
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2356	Accord-cadre de services juridiques en droit public et administratif et droit des sociétés	€ 120.000,00	CILE
Travaux	Procédure ouverte	S21-2361	Marché public conjoint de travaux rue Yerpen à Huy	€ 201.940,00	VILLE DE HUY
Services	Procédure négociée sans publication préalable	S21-2376	MP 21.051 - Marché public conjoint de services relatif à la conception et au suivi de contrats de performance énergétique	€ 50.000,00	S.P.G.E. Société Publique de Gestion de l'Eau
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2394	Marché public de travaux de renouvellement de nos installations de distribution d'eau rue D'Joyeux Wallons à Seraing	€ 279.865,00	CILE
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2290	Accord-cadre de fourniture relatif à l'aménagement de véhicules	€ 151.000,00	CILE

### 3. Marchés attribués en 2021.

#### A. CILE partenaires, autres pouvoirs adjudicateurs (ratifiés ou à ratifier par les organes).

Les services ont, courant 2021, accompagnés les adjudicateurs dans l'analyse des offres, ce qui a pu permettre à ces adjudicateurs d'attribuer les marchés conjoints repris ci-après.

Les décisions de ratification sont en cours de rédaction et auront été proposées lors de la parution de ce rapport d'activités.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Montant attribué estimé - part CILE	Date d'attribution	Date de ratification	Pouvoir adjudicateur	Adjudicataire
Travaux	Procédure ouverte	S21-2337	Marché public conjoint de travaux Thier Savary à Liège - 2021-508	€ 67.883,00	30-12-21	En cours	VILLE DE LIEGE	ROGER GEHLEN S.A.
Travaux	Procédure ouverte	S19-2081	Marché public conjoint de travaux rue de la Province à Seraing - ID 3282	€ 845.496,00	15-10-21	En cours	COMMUNE DE SERAING	BAGUETTE MARCEL S.A.
Travaux	Procédure ouverte	S21-2297	Accord-cadre conjoint de travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et travaux d'intérêts public de même nature, sur le territoire de la Ville de Liège - CSC n° 2021-1000	€ 700.000,00	03-12-21	En cours	VILLE DE LIEGE	PIERRE FRERE ET FILS S.P.R.L; S.A.C.E. S.A.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Montant attribué estimé - part CILE	Date d'attribution	Date de ratification	Pouvoir adjudicateur	Adjudicataire
Travaux	Procédure ouverte	S21-2338	Marché public conjoint de travaux rue Guillaume Delarge à Herstal - Dossier n° 4.5.38-2019-02	€ 522.067,56	07-12-21	En cours	A.I.D.E.	TEGEC S.P.R.L.
Travaux	Procédure ouverte	S21-2336	Marché public conjoint de travaux rue des Airs à Liège GEP2021-509/T	€ 114.487,22	30-12-21	En cours	VILLE DE LIEGE	AB TECH S.A.
Travaux	Procédure ouverte	S21-2350	Marché public conjoint de travaux rue Foidart à Liège 2021-504	€ 519.267,00	30-12-21	En cours	VILLE DE LIEGE	GEHLEN ROGER S.A.
Travaux	Procédure ouverte	S18-1993	Marché public conjoint de travaux Boulevard Urbain - Phase 3 à Seraing	€ 366.862,62	03-12-21	En cours	SERVICE PUBLIC DE WALLONIE	VIABUILD SUD S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S21-2378	MP21.017 - Marché de services centralisés assurances accidents du travail pour la SPGE et d'autres pouvoirs adjudicateurs	€ 1.708.058,12	03-12-21	11-01-22	S.P.G.E. Société Publique de Gestion de l'Eau	ETHIAS S.A.

B. Marchés attribués en 2021 dont le besoin est récurrent et dont le montant à l'estimation était inférieur à 30.000,00 EUR hors T.V.A. (décisions prises par Monsieur le Directeur général ou la personne désignée par lui (délégation journalière).

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataire
Services	Marché public de faible montant	MAFM20-185	Marché public de service d'entretien et réparation de compresseurs	€ 20.460,00	NADIN MATHONET S.P.R.L.
Fournitures	Marché public de faible montant	MAFM20-266	Marché public de fournitures relatif à l'achat d'outillage thermique ainsi qu'un entretien par machine achetée durant la période de garantie	€ 24.250,51	MAISON DU MOTEUR S.C.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM20-267	Marché public de service pour la calibration, le remplacement de pièces et la réparation de détecteurs 4 gaz	€ 30.049,83	E.S.M. EXCELLENCE ET SECURITE S.C.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM20-271	Marché public de services relatif à l'entretien du chauffage de l'usine d'Hamoir	€ 4.390,00	JORSSSEN & CIE S.P.R.L.
Fournitures	Marché public de faible montant	MAFM20-277	Marché public relatif à la fourniture de peintures et d'articles de peintures	€ 15.687,70	LA CENTRALE DES PRODUITS CHIMIQUES ET DE PEINTURES S.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM20-293	Marché public de service relatif à la désignation d'un prestataire qui réalisera le projet d'aménagement des bureaux	€ 24.576,50	SANCHEZ CHRISTOPHE
Travaux	Marché public de faible montant	MAFM20-298	Marché public de travaux relatif à des réparations ponctuelles de toitures	€ 7.500,00	TOELEN TOITURES S.P.R.L.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataire
Services	Marché public de faible montant	MAFM20-303	Marché public de services de prestations relatif au secrétariat	€ 28.000,00	SECRETARIAT MERCURE S.P.R.L.
Fournitures	Marché public de faible montant	MAFM20-304	Marché public de fournitures de vins et produits de bouche	€ 29.900,00	SOBELVIN S.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-305	Marché public de services relatif à la désignation d'un médecin contrôleur	€ 5.431,00	CERTIMED V.Z.W.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-306	Marché public de service relatif à l'entretien et la réparation des véhicules de la CILE	€ 3.750,00	GARAGE LENS-MOTOR S.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-307	Marché public de services de mises à disposition de ressources comptables	€ 29.971,20	PWC BUSINESS ADVISORY SERVICES S.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-308	Marché public de services relatif à l'entretien des espaces verts	€ 27.781,90	BOIS & TRAVAUX S.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-309	Marché public de services relatif à une mission d'assistance et de représentation juridique d'un travailleur dans le cadre d'un accident de travail	€ 18.720,00	CABINET D'AVOCATS BAYARD ET ASSOCIES S.P.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-310	Marché public de services d'entretien préventif et curatif d'un analyseur séquentiel	€ 15.891,00	THERMO FISHER SCIENTIFIC B.V.B.A.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataire
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-311	Marché public de services relatif à la désignation d'un prestataire expert dans le cadre de la mise en place de statuts hybrides	€ 26.640,00	BOURTEMBOURG & Co S.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-312	Marché public de fournitures d'impressions de plans	€ 20.660,00	IDECOPY S.P.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-321	Marché public de service relatif à la création, l'impression et la fourniture du journal interne de la CILE	€ 30.005,16	IN FINE GRAPHIC DESIGN S.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-322	Marché public de services relatif à l'entretien et la réparation de matériel à moteur thermique, électrique et diesel	€ 15.469,28	GREEN - MAT S.P.R.L.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-326	Marché public d'entretien du gerbeur de boîtes de pétri et de l'autopréparateur	€ 7.515,60	VWR INTERNATIONAL B.V.B.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-331	Marché public de services relatif au déneigement et à l'épandage de sel	€ 13.580,00	LAURENTY S.A.
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-333	Marché public de services de lavage des véhicules de la CILE	€ 16.106,31	YAVUZ TURAN AUTO CLEANING
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-336	Marché public de services relatifs à l'entretien et la réparation du gros matériel à moteur thermique et diesel	€ 28.880,67	STOUVENACKERS S.P.R.L.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataire
Services	Marché public de faible montant	MAFM21-337	Marché public de services relatif aux modifications des statuts de la CILE	€ 11.250,00	MATRAY, MATRAY ET HALLET S.C.R.L.

C. Marchés subséquents à un accord-cadre ou attribués à la suite d'une remise en concurrence de plusieurs opérateurs économiques dans le cadre d'une centrale d'achat (décisions prises par les organes).

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataire
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2133-1	Mutation de compteurs d'eau mécaniques et/ou intelligents - Marché subséquent n°1	€ 2.015.000,00	SM SODRAEP - VEOLIA

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les marchés (subséquents à un accord-cadre ou attribués à la suite d'une remise en concurrence de plusieurs opérateurs économiques dans le cadre d'une centrale d'achat) ont été également attribués dans le cadre d'une délégation spéciale de pouvoirs. Ces marchés ont donc été repris au sein du titre « Décisions prises en 2021 à la suite d'une délégation spéciale de pouvoirs ».

4. Adhésion à des centrales d'achat ou mise en place d'une centrale d'achat.

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Pouvoir adjudicateur
Services	Procédure ouverte	CM21-2318	Adhésion à la centrale d'achat du FOREM relative à la maintenance de la solution Cisco existante, l'acquisition de matériels et logiciels du catalogue Cisco, le recours au support sur site (support intégrateur), ainsi que les services de consultance y afférents - DMP2001162	FOREM
Fournitures	Procédure ouverte	CM21-2382	MP21.013 - Marché de fournitures et de plantation de haies et d'arbres pour le secteur de l'eau via la SPGE	S.P.G.E. Société Publique de Gestion de l'Eau
Fournitures	Procédure ouverte	CM20-2284	Adhésion à la centrale d'achat de l'ONVA relative au support global SPOC et maintenance hw/sw d'une infrastructure de Stockage-Serveurs-Réseau	OFFICE NATIONAL DES VACANCES ANNUELLES
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2279	Centrale d'achat de fournitures et de services administratifs et informatiques	CILE

Type de marchés	Procédure de passation	Référence	Description	Estimation totale	Type de décision	Adjudicataire
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2090	Marché public Giratoire Chapuis - Boverie, Seraing	€ 347.405,79	Adaptation budgétaire	SODRAEP S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S21-2378	MP21.017 - Marché de services centralisés assurances accidents du travail pour la SPGE et d'autres pouvoirs adjudicateurs	€ 1.708.058,12	Approbation	ETHIAS S.A.
Travaux	Procédure ouverte	S21-2343	Marché public conjoint de travaux Avenue Adolphe Chapelle à Huy	€ 90.877,00	Approbation	Sans objet
Travaux	Procédure ouverte	S21-2361	Marché public conjoint de travaux rue Yerpen à Huy	€ 201.940,00	Approbation	Sans objet
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1904	Accord-cadre de fournitures de compteurs d'eau à usage domestique	€ 8.000.700,00	Approbation	Sans objet
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2122	Accord-cadre de services pour la consultance en communication	€ 378.950,00	Approbation	Sans objet
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2290	Accord-cadre de fournitures relatif à l'aménagement de véhicules	€ 151.000,00	Approbation	Sans objet
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S21-2319	Marché public de services de détection de fuites d'eau par analyse d'images satellites	€ 4.941.640,00	Approbation	Sans objet
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1943	Marché public de fournitures relatif à la mise à disposition, l'installation, le raccordement et la mise en service de distributeurs automatiques de	€ 389.342,00	Approbation	Sans objet

			boissons chaudes, froides et friandises et de bornes fontaine à eau réfrigérée et tempérée			
Travaux	Procédure ouverte	S21-1205	Marché public conjoint de travaux rues Portelette et des Trois Ponts à Huy	€ 370.770,50	Approbation	Sans objet
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1722	Accord-cadre de services de prestations courantes de géomètres experts	€ 387.604,00	Approbation	KAPTA SURVEY S.P.R.L. ; TECCON S.P.R.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2377	Marché public de services relatif à l'assurance accidents de travail	€ 250.000,00	Approbation	Sans objet
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282-1	Missions de dessinateurs et auteurs de projets - Marché subséquent n°1	€ 17.250,00	Attribution	GESPLAN S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2290-1	Fournitures relatives à l'aménagement de véhicules - Marché subséquent n° 1	€ 130.876,63	Attribution	AMECAM S.P.R.L.
Travaux	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S21-2342	Marché public de travaux relatif au renouvellement de distribution d'eau rue Delloye Matthieu et rue de la Résistance à Huy	€ 128.957,40	Attribution	LEJEUNE ET FILS S.A.
Services	Procédure ouverte	S21-2354	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un profil legal expert GDPR medior et un profil legal expert GDPR junior (lot 27 - I-City)	€ 577.536,00	Attribution	CRANIUM BELGIUM S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2330	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un system engineer senior (lot 14 - I-City)	€ 260.000,00	Attribution	CONTRASTE EUROPE S.A.

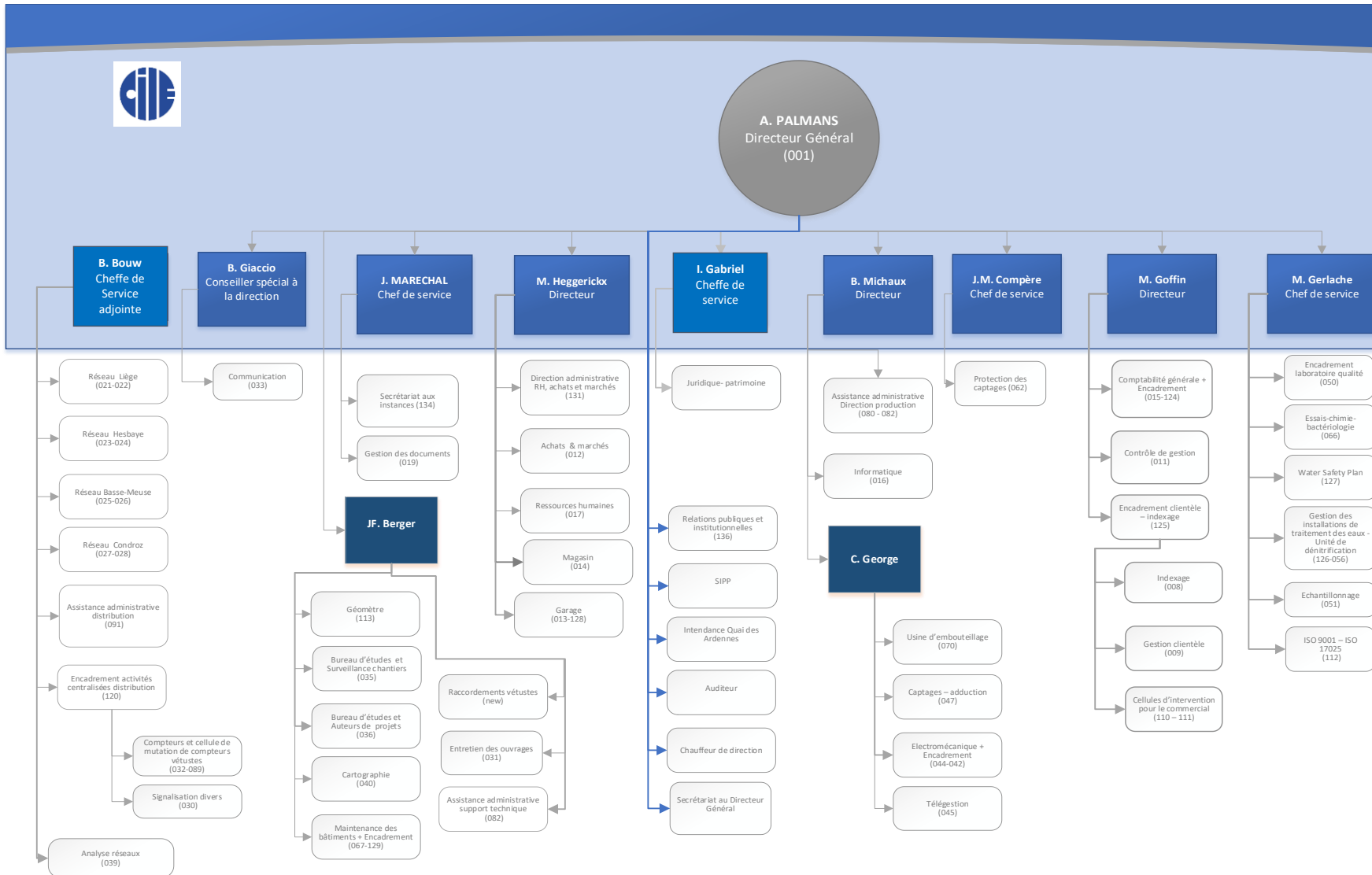
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2385	Marché public de renouvellement des installations de distribution d'eau Route Napoléon à Flémalle	€ 403.158,46	Attribution	SODRAEP S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2086	Marché public de renouvellement des installations de distribution d'eau Boulevard Hector Denis à Liège	€ 654.964,74	Attribution	HYDROGAZ S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2358	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau Quai Wauters à Liège	€ 130.274,37	Attribution	HYDROGAZ S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2384	Marché public de renouvellement de distribution d'eau rue Noirivaux à Trooz	€ 27.487,68	Attribution	LEJEUNE ET FILS S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2410	Marché public de renouvellement de distribution d'eau pour les Trois Ponts sur la N61 à Trooz	€ 196.055,60	Attribution	LEJEUNE ET FILS S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2411	Marché public de renouvellement de distribution d'eau rue Laurentpré à Trooz	€ 70.502,52	Attribution	LEJEUNE ET FILS S.A.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-1092	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue Pierre Henvard à Chaudfontaine.	€ 562.223,64	Attribution	LEJEUNE ET FILS S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2283	Marché public de fournitures d'articles imprimés	€ 58.993,87	Attribution	AZ PRINT IMPRIMERIE S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1571	Accord-cadre de services relatif à des missions de coordination sécurité santé	€ 303.735,00	Attribution	SAFETECH S.P.R.L. ; BCSS S.P.R.L.

Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2232	Marché public de services relatif à l'entretien de parcelles par éco-pâturage	€ 62.735,00	Attribution	DES MOUTONS, DES CANARDS ET DES OIES A.S.B.L. ; ROSA CANINA A.S.B.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatifs à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 420.000,00	Attribution	GESPLAN S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatif à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 426.600,00	Attribution	ARCADIS BELGIUM S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2282	Accord-cadre de services relatif à des missions de dessinateurs de d'auteurs de projets	€ 339.000,00	Attribution	SAMI ENGINEERING S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2372	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un helpdesk operator senior (Lot 14-I-City)	€ 144.000,00	Attribution	CONTRASTE EUROPE S.A.
Services	Procédure ouverte	S21-2345	Marché public de services relatif à la mise à disposition du profil de Programme Manager Senior (lot 14 - I-City)	€ 281.806,80	Attribution	PRODATA SYSTEMS S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2334	Marché public de fourniture de têtes de lecture pour compteurs d'eau, compatibles avec toute la gamme de compteurs DIEHL	€ 80.240,00	Attribution	DIEHL METERING S.A.S.
Services	Procédure négociée sans publication préalable	S21-2300	Marché public conjoint de formations en marchés publics	€ 576.430,00	Attribution	ESIMAP A.S.B.L., LEFEBVRE SARRUT BELGIUM S.A., TENDER EXPERT 2.0 S.R.L.

Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2234-1	Accord-cadre de services en vue de la désignation de prestataires chargés de l'accompagnement dans le cadre des marchés publics	€ 140.800,00	Attribution	TENDER EXPERT 2.0 S.R.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S21-2234-2	Accord-cadre de services en vue de la désignation de prestataires chargés de l'accompagnement dans le cadre des marchés publics	€ 211.200,00	Attribution	TENDER EXPERT 2.0 S.R.L.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2181	Marché public de fournitures, d'installation et mise en service d'électrochlorations pour les sites d'Hollogne et de Jeneffe	€ 136.500,00	Constat d'échec	Sans objet

	Nombre	Valeur
<b>Total</b>	<b>3.226</b>	22.132.663,86 €
Stock	1.248	2.599.206,37 €
Non Stock	1.978	19.533.457,49 €

# Organigramme - Version 25/01/2022



## VII - RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS (art. L1512-5 du CDLD)

	31-12-21	31-12-20	% de détention
I) AQUAWAL S.A.	528.042,00	528.042,00	20,45%
Souscription : 1.278.042 €			
a) 1.250 parts à 1.000 € (libérées à 40%)	1.250.000,00	1.250.000,00	
Montant non appelé	-750.000,00	-750.000,00	
b) 21 parts à 1.042,40 €	21.890,40	21.890,40	
c) 5 parts à 1.230,32 €	6.151,60	6.151,60	
II) TERRANOVA	0,00	43.500,00	
	0,00	43.500,00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>528.042,00</b>	<b>571.042,00</b>	
III) SPI+	1.250,00	1.250,00	
IV) ECETIA	760.331,00	832.315,00	
V) NETWORK RESEARCH BELGIUM	702.000,00	702.000,00	
VI) SWDE	3.488.075,00	3.488.075,00	
VII) AIDE	99.200,00	99.200,00	
VIII) INTRADEL	100.000,00	100.000,00	
IX) SFE	1.563.132,86		
Capital non appelé	- 748.162,20		
X) ETHIAS Co	146.249,30		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6.860.238,16</b>	<b>5.222.840,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7.388.280,16</b>	<b>5.793.882,00</b>	

### I) AQUAWAL

La S.A. AQUAWAL est l'association professionnelle des opérateurs du secteur de l'eau.

La CILE détient 20% du capital d'AQUAWAL.

### II) TERRANOVA

La société TERRANOVA a pour objet le traitement des terres de remblai, dans la perspective d'obtenir des débouchés et/ou des prix plus favorables pour l'utilisation de ce matériau.

Lors de l'exercice écoulé (2021), la CILE a procédé à la cession de ses 435 parts qui représentaient 16,67% du capital de la société participée avec plus-value.

### III) ECETIA (EX-SLF)

ECETIA a procédé, au cours de l'exercice, à un remboursement de capital à hauteur de 71.984 €. Le remboursement porte sur 176 parts B2 au prix de 409 €. La CILE reste en possession de 1.839 parts B2 et 20 parts B1, toutes à 409 €.

### IV) SFE

La CILE a souscrit 503 actions dans la « société de financement des Eaux » au prix d'acquisition de 3.170,62 €/action dont la partie non appelée s'élève à 1.487,40 €/action. La participation de la CILE représente 9,99% du capital de la société participée.

### V) ETHIAS Co

La société coopérative « Ethias Co », née de la transformation de l'ancienne structure « Ethias – Droit Commun » dans laquelle la CILE détenait des droits, a procédé en 2017, à la conversion de ceux-ci en parts du capital. Ces droits représentent un montant de 146.249,30 € soit 17 parts à 8.602,90 € par part. Cette participation représente 0,146% du capital de la société participée.

## VIII - Rapport du contrôleur aux comptes

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale de la SCRL CILE pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la CILE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant trois exercices consécutifs.

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 424.660.875 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 433.710 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la

Société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 03 mai 2022



BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christophe COLSON  
Réviseur d'entreprises

## IX – Comptes annuels

## IX - Comptes annuels

### Bilan de la production

#### Actif

	2021		2020	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		163.025.903		165.289.533
<b>Immobilisations corporelles</b>		156.362.375		159.471.741
Terrains et constructions		47.698.014		48.959.687
Installations, machines et outillage		104.560.672		107.151.378
Mobilier et matériel roulant		659.927		630.618
Location-financement et droits similaires		609.439		639.411
Autres immobilisations corporelles		334.012		344.381
Immobilisations en cours et acomptes versés		2.500.311		1.746.266
<b>Immobilisations financières</b>		6.663.528		5.817.792
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		528.042		571.542
Participations	528.042		571.542	
Autres immobilisations financières		6.135.486		5.246.250
Actions et parts	6.112.076		5.222.840	
Créances et cautionnements en numéraire	23.410		23.410	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		52.639.995		47.196.173
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		510.276		453.078
Stocks		510.276		453.078
Approvisionnements	329.862		349.044	
En-cours de fabrication	177.200		92.034	
Produits finis	3.214		12.000	
<b>Créances à un an au plus</b>		52.123.559		46.741.836
Créances commerciales		858.262		2.372.468
Autres créances		51.265.297		44.369.368
<b>Comptes de régularisation</b>		6.160		1.259
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		215.665.898		212.485.706

#### Passif

	2021		2020	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		209.462.433		205.508.613
<b>Apport</b>		11.351.978		11.351.978
Indisponible		11.351.978		11.351.978
<b>Plus-values de réévaluation</b>		58.421.634		60.323.030
<b>Réserves</b>		115.189.993		113.266.912
<b>Réserves indisponibles</b>		3.540.006		3.518.321
Réserves statutairement indisponibles	3.540.006		3.518.321	
Réserves disponibles		111.649.987		109.748.591
<b>Bénéfice (perte) reporté(e)</b>		19.803.851		16.421.919
<b>Subsides en capital</b>		4.694.977		4.144.774
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		756.104		686.931
<b>Provisions pour risques et charges</b>		756.104		686.931
Pensions et obligations similaires		435.604		366.431
Autres risques et charges		320.500		320.500
<b>DETTES</b>		5.447.361		6.290.162
<b>Dettes à plus d'un an</b>		5.307.285		48.733
Dettes financières		5.307.285		48.733
Dettes de location-financement et assimilées				48.733
<b>Dettes à un an au plus</b>		140.076		5.987.079
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		48.733		64.412
Dettes commerciales		2.505.375		3.414.899
Fournisseurs	2.505.375		3.414.899	
Dettes fiscales, salariales et sociales		1.609.667		1.336.166
Impôts	228.129		118.598	
Rémunérations et charges sociales	1.381.538		1.217.568	
Autres dettes		1.143.510		1.171.602
<b>Comptes de régularisation</b>		140.076		254.350
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		215.665.898		212.485.706

#### Compte de résultats

	2021		2020	
<b>Ventes et prestations</b>		40.368.916		40.294.107
Chiffre d'affaires		39.714.117		39.533.017
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		76.380		57.797

Production immobilisée		293.627		128.082	
Autres produits d'exploitation		266.990		264.743	
Produits d'exploitation non récurrents		17.802		310.468	
<b>Coût des ventes et prestations</b>			36.843.089		35.482.789
Approvisionnements et marchandises		15.611.308		15.513.449	
Achats	15.592.123			15.532.947	
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	19.185			(19.498)	
Services et biens divers		6.691.103		5.763.963	
Rémunérations, charges sociales et pensions		8.980.799		8.602.669	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		5.439.739		5.207.276	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		2.624		(49.810)	
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		37.179		311.179	
Autres charges d'exploitation		35.517		133.295	
Charges d'exploitation non récurrentes		44.820		768	
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>			3.525.827		4.811.318
<b>Produits financiers</b>			1.384.233		1.030.148
Produits financiers récurrents		979.989		1.030.148	
Produits des immobilisations financières	497.304			498.521	
Autres produits financiers	482.685			531.627	
Produits financiers non récurrents		404.244			
<b>Charges financières</b>			1.356.214		1.347.048
Charges financières récurrentes		1.356.214		1.347.048	
Charges des dettes	1.273.620			1.347.038	
Autres charges financières	82.594			10	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant Impôts</b>			3.553.846		4.494.418
<b>Impôts sur le résultat</b>			150.228		150.549
Impôts		150.228		150.549	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>			3.403.618		4.343.869
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>			3.403.618		4.343.869
<b>Affectations et prélèvements</b>					
Bénéfice (perte) à affecter			19.825.537		16.456.951
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		3.403.618		4.343.869	
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		16.421.919		12.113.082	
Affectations aux capitaux propres			21.686		35.032
à la réserve légale		21.686		35.032	
Bénéfice (perte) à reporter			19.803.851		16.421.919

## Bilan de la distribution

### Actif

	2021	2020
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	170.299.547	157.581.428
<b>Immobilisations incorporelles</b>	7.643.963	3.822.005
<b>Immobilisations corporelles</b>	162.649.679	153.753.888
Terrains et constructions	1.370.172	1.474.697
Installations, machines et outillage	138.391.838	137.236.889
Mobilier et matériel roulant	2.481.285	2.189.901
Location-financement et droits similaires	6.331	12.950
Immobilisations en cours et acomptes versés	20.400.053	12.839.451
<b>Immobilisations financières</b>	5.905	5.535
Autres immobilisations financières	5.905	5.535
Créances et cautionnements en numéraire	5.905	5.535
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	89.955.843	99.051.611
<b>Créances à plus d'un an</b>	60.000	60.000
autres créances	60.000	60.000
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	3.257.087	2.361.926
Stocks	3.257.087	2.361.926
Approvisionnements	2.535.238	1.898.598
En-cours de fabrication	721.849	463.328
<b>Créances à un an au plus</b>	24.736.534	23.490.721
Créances commerciales	24.736.534	23.490.721
Autres créances	3.297.210	1.966.752
<b>Placements de trésorerie</b>	8.318.171	13.051.771
Autres placements	8.318.171	13.051.771
<b>Valeurs disponibles</b>	28.609.837	36.314.104
Comptes de régularisation	21.677.004	21.806.337
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>260.255.390</b>	<b>256.633.039</b>

## Passif

	2021		2020	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		108.011.060		109.724.026
<b>Apport</b>		38.485.040		38.485.040
Indisponible			38.4785.040	
<b>Plus-value de réévaluation</b>		2.736.784		2.889.710
<b>Réserves</b>		54.817.138		54.664.212
Réserves indisponibles		23.389.806	23.389.806	23.389.806
Réserves statutairement indisponibles	23.389.806			
Réserves disponibles		31.427.332	31.274.406	
<b>Bénéfice (perte) reporté(e)</b>		(9.405.465)		(6.435.556)
<b>Subsides en capital</b>		21.377.563		20.120.620
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		3.497.827		2.921.083
<b>Provisions pour risques et charges</b>		3.497.827		2.921.083
Pensions et obligations similaires		741.703	623.924	
Autres risques et charges		2.756.124	2.297.159	
<b>DETTES</b>		148.746.503		143.987.930
<b>Dettes à plus d'un an</b>		63.803.177		67.908.659
Dettes financières			67.908.659	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	3.177		8.659	
Etablissement de crédit	63.800.000		67.900.000	
<b>Dettes à un an au plus</b>		83.998.740		75.432.858
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4.105.247	4.105.321	
Dettes commerciales		19.001.731	18.911.902	
Fournisseurs	19.001.731		18.911.902	
Acomptes reçus sur commandes		237.353	192.776	
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.517.822	5.016.708	
Impôts	2.950.241		1.489.975	
Rémunérations et charges sociales	3.567.581		3.526.733	
Autres dettes		54.136.587	47.206.151	
<b>Comptes de régularisation</b>		944.586		646.413
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		260.555.390		256.633.039

## Compte de résultats

	2021		2020	
<b>Ventes et prestations</b>		138.595.906		136.974.630
Chiffre d'affaires		132.950.468		131.886.532
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		258.521		165.199
Production immobilisée		3.174.414		2.759.633
Autres produits d'exploitation		2.142.531		2.030.226
Produits d'exploitation non récurrents		69.972		133.040
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		141.642.090		140.598.564
Approvisionnements et marchandises		92.537.627		91.851.062
Achats	93.174.269		92.215.586	
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(636.642)		(364.524)	
Services et biens divers		14.506.682		13.028.273
Rémunérations, charges sociales et pensions		23.940.101		22.906.777
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		6.872.036		6.287.750
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		1.975.098		2.450.741
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		608.738		987.373
Autres charges d'exploitation		1.146.738		3.071.765
Charges d'exploitation non récurrentes		55.070		14.823
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>		(3.046.184)		(3.623.934)
<b>Produits financiers</b>		723.615		663.662
Produits financiers récurrents				663.662
Produits des actifs circulants	20.181		21.191	
Autres produits financiers	703.434		642.471	
<b>Charges financières</b>		521.870		560.820
Charges financières récurrentes				560.820
Charges des dettes	538.397		541.465	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)	(16.400)			
Autres charges financières	(127)		19.355	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>		(2.844.439)		(3.521.092)

Impôts sur le résultat		125.470	125.470		122.148
Impôts		125.470		122.148	
Bénéfice (perte) de l'exercice			(2.969.909)		(3.643.240)
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter			(2.969.909)		(3.643.240)
<b>Affectations et prélèvements</b>					
Bénéfice (perte) à affecter			(9.405.465)		(6.435.556)
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		(2.969.909)		(3.643.240)	
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(6.435.556)		(2.792.316)	
Bénéfice (perte) à reporter			(9.405.465)		(6.435.556)

## Bilan consolidé

### Actif

	2021		2020	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		333.325.449		322.870.962
Immobilisations incorporelles		7.643.962		3.822.005
Immobilisations corporelles		319.012.054		313.225.630
Terrains et constructions	49.068.187		50.434.385	
Installations, machines et outillage	242.952.509		244.388.267	
Mobilier et matériel roulant	3.141.212		2.820.519	
Location-financement et droits similaires	615.770		652.361	
Autres immobilisations corporelles	334.012		344.381	
Immobilisations en cours et acomptes versés	22.900.634		14.585.717	
Immobilisations financières		6.669.433		5.823.327
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		528.042		571.542
Participations	528.042		571.542	
Autres immobilisations financières		6.141.391		5.251.785
Actions et parts	6.112.076		5.222.840	
Créances et cautionnements en numéraire	29.315		28.945	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		91.335.426		101.887.885
Créances à plus d'un an		60.000		60.000
Autres créances	60.000		60.000	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3.767.363		2.815.004
Stocks		3.767.363		2.815.004
Approvisionnements	2.865.100		2.247.643	
En-cours de fabrication	899.049		555.361	
Produits finis	3.214		12.000	
Créances à un an au plus		28.896.890		27.839.411
Créances commerciales		25.594.796		25.863.189
Autres créances		3.302.094		1.976.222
Placements de trésorerie		8.318.171		13.051.771
Autres placements		8.318.171		13.051.771
Valeurs disponibles		28.609.837		36.314.104
Comptes de régularisation		21.683.165		21.807.595
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>424.660.875</b>		<b>424.758.847</b>

### Passif

	2021		2020	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		317.473.493		315.232.639
Apport		49.837.018		49.837.018
Indisponible	49.837.018		49.837.018	
Plus-values de réévaluation		61.158.419		63.212.740
Réserves		170.007.130		167.931.123
Réserves indisponibles		26.929.812		26.908.126
Réserves statutairement indisponibles	6.214.276		6.192.590	
Autres	20.715.536		20.715.536	
Réserves disponibles		143.077.318		141.022.997
Bénéfice (perte) reporté(e)		10.398.387		9.986.363
Subsides en capital		26.072.539		24.265.395
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		4.253.931		3.608.014
Provisions pour risques et charges		4.253.931		3.608.014
Pensions et obligations similaires	1.177.307		990.355	
Autres risques et charges	3.076.624		2.617.659	
<b>DETTES</b>		102.933.451		105.918.194
Dettes à plus d'un an		63.803.178		67.957.392
Dettes financières		63.803.178		67.957.392
Dettes de location-financement et assimilées	3.178		57.392	
Etablissements de crédit	63.800.000		67.900.000	

<b>Dettes à un an au plus</b>		38.045.612		37.060.039
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.153.979		4.169.733	
Dettes commerciales	21.507.106		22.326.801	
Fournisseurs				
Acomptes reçus sur commandes		237.353	192.776	
Dettes fiscales, salariales et sociales	3.178.369	8.127.489	6.352.874	
Impôts			1.608.572	
Rémunérations et charges sociales	4.949.120		4.744.302	
Autres dettes		4.019.685	4.017.855	
<b>Comptes de régularisation</b>		1.084.661		900.763
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>424.660.875</b>		<b>424.758.847</b>

## Compte de résultats

	2021		2020	
<b>Ventes et prestations</b>		142.996.853		141.578.920
Chiffre d'affaires	136.696.616		135.729.732	
En-cours de fabrication, des produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	334.902		222.996	
Production immobilisée	3.468.041		2.887.714	
Autres produits d'exploitation	2.409.521		2.294.969	
Produits d'exploitation non récurrents	87.773		443.509	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		142.517.209		140.391.537
Approvisionnements et marchandises		72.180.965		71.674.695
Achats	72.798.422		72.058.717	
Stocks : augmentation (réduction)	(617.457)		(384.022)	
Services et biens divers		21.197.785		18.792.236
Rémunérations, charges sociales et pensions		32.920.900		31.509.446
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		12.311.775		11.495.026
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)		1.977.722		2.400.930
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)		645.917		1.298.552
Autres charges d'exploitation		1.182.255		3.205.060
Charges d'exploitation non récurrentes		99.890		15.592
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>		479.644		1.187.383
<b>Produits financiers</b>		2.107.848		1.693.811
Produits financiers récurrents		1.703.604		1.693.811
Produits des immobilisations financières	497.304		498.522	
Produits des actifs circulants	20.181		21.191	
Autres produits financiers	1.186.119		1.174.098	
Produits financiers non récurrents		404.244		
<b>Charges financières</b>		1.878.085		1.907.868
Charges financières récurrentes		1.878.085		1.907.868
Charges des dettes	1.812.017		1.888.502	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales, dotations (reprises)	(16.400)			
Autres charges financières	82.468		19.366	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>		709.407		973.326
<b>Impôts sur le résultat</b>		275.697		272.697
Impôts	275.697		272.697	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		433.710		700.629
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>		433.710		700.629
<b>Affectations et prélèvements</b>				
<b>Bénéfice (perte) à affecter</b>		10.420.073		10.021.394
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	433.710		700.629	
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	9.986.363		9.320.765	
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		21.686		35.031
A la réserve légale	21.686		35.031	
<b>Bénéfice (perte) à reporter</b>		10.398.387		9.986.363

## ANNEXES

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de développement	Concessions. Brevets. Licences. Savoir-faire. Marques et droits similaires
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	412.818	6.402.511
<b>Mutations de l'exercice :</b>		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	57.613	
Transfert d'une rubrique à une autre	9.562	4.754.161
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	479.993	11.156.672
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>	386.634	2.606.690
<b>Mutations de l'exercice :</b>		
Actés	12.344	987.035
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	398.978	3.593.725
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81.015	7.562.947

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location - financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	84.550.209	429.767.285	8.979.556	1.018.939	704.747	14.585.717
<b>Mutations de l'exercice :</b>						
Acquisitions, y compris la production immobilisée		381.727	1.146.445			20.367.526
Cessions et désaffectations		241.281	407.644			
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		7.289.156				(12.052.879)
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	84.550.209	437.196.887	9.718.357	1.018.939	704.747	22.900.364
<b>Plus-values au terme de l'exercice précédent</b>	2.898.467	164.279.010	26.789			
<b>Mutations de l'exercice :</b>						
Actés						
Acquises de tiers						
Annulées		2.916				
Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)						
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	2.898.467	164.276.094	26.789			
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>	37.014.291	349.658.028	6.185.827	366.578	360.366	
<b>Mutations de l'exercice :</b>						
Actés	1.366.198	9.106.641	819.373	36.591	10.369	
Repris						
Acquis de tiers						
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		244.197	401.266			
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)						
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	38.380.489	358.520.472	6.603.934	403.169	370.735	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	49.068.187	242.952.509	3.141.212	615.770	334.012	22.900.364
Dont terrains et constructions						
Dont installations, machines et outillage				615.770		
Dont mobilier et matériel roulant						

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Entreprises avec un lien de participation	Autres entreprises
<b>Participations, actions et parts</b>		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	1.321.542	5.216.040
<b>Mutations de l'exercice :</b>		
Acquisitions		1.709.382
Cessions et retraits	43.500	71.984
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	1.278.042	6.853.438
<b>Plus-values au terme de l'exercice précédent</b>		6.800
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		6.800
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice précédent</b>	750.000	
<b>Mutations de l'exercice :</b>		
Montants non appelés au terme de l'exercice	750.000	748.162
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	528.042	6.112.076

<b>Autres entreprises - créances</b>	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	28.945
Mutations de l'exercice :	
Additions	370
Remboursements	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>29.315</b>

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

SA Aquawal - rue Félix Wodon, 21 - 5000 Namur, Belgique - BE 0466.523.181

Droits sociaux directement détenus :	
Nombre d'actions détenues	1.276
Pourcentage	20,45
<i>Comptes annuels arrêtés au 31.12.2021 :</i>	
Capitaux propres	3.145.720
Résultat net	57.228

## PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS

	Exercice	Exercice précédent
<b>Titres à revenu fixe</b>	1.750.000	1.483.600
dont émis par des établissements de crédit	1.750.000	1.486.600
<b>Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit</b>	6.500.000	11.500.000
avec une durée résiduelle ou de préavis :		
de plus d'un mois à un an au plus	6.500.000	11.500.000
de plus d'un an		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b>	68.171	68.171

## COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Fournisseurs charges à reporter	1.344.471
Estimation chiffres d'affaires	3.633.854
Estimation assainissement	16.664.827
Intérêts financiers et indemnités Ethias et AWS	40.013

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### Etat de l'apport

<b>Apport</b>	
Indisponible au terme de l'exercice précédent	49.837.018
Indisponible au terme de l'exercice	49.837.018
<b>Capitaux propres apportés par les actionnaires</b>	
Actions nominatives (nbre)	524.523

## PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Provisions techniques diverses à l'activité de Distribution	2.227.323
Provision technique diverse à l'activité de Production	80.000
Provision pour Fonds Social Wallon de l'Eau	769.301

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

### Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an en fonction de leur durée résiduelle

	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières :	4.153.979	20.503.178	43.300.000
Dettes de location-financement et assimilées	53.979	3.178	
Etablissements de crédit	4.100.000	20.500.000	43.300.000
<b>Total</b>	4.153.979	20.503.178	43.300.000

### Dettes garanties

	Exercice
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
Dettes financières :	67.900.000
Etablissements de crédit	67.900.000
<b>Total</b>	67.900.000

### Dettes fiscales, salariales et sociales

Exercice

Impôts :	
Dettes fiscales non échues	3.178.369
Rémunérations et charges sociales :	
Autres dettes salariales et sociales	4.949.120

<b>Comptes de régularisation</b>	<b>Exercice</b>
Charges financières - intérêts d'emprunts	147.719
Frais bancaires et charges à imputer factures fournisseurs	13.928
Produits à reporter locations antennes	11.199
Produits à reporter sur travaux	907.261
Produits financiers à reporter	4.555

## RESULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHARGES D'EXPLOITATION

##### Travailleurs inscrits au registre du personnel

Nombre total à la date de clôture	397	391
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	387,9	376,3
Nombre effectif d'heures prestées	482.392	472.890

##### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	21.697.552	20.840.829
Cotisations patronales d'assurances sociales	9.341.674	9.079.329
Primes patronales pour assurances extralégales	262.046	256.768
Autres frais de personnel	1.619.628	1.332.520

##### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	186.952	168.821
--	---------	---------

##### Réductions de valeur

Sur créances commerciales :

Actées	2.477.722	2.471.927
Reprises	500.000	70.997

##### Provisions pour risques et charges

Constitutions	2.782.861	3.201.068
Utilisations et reprises	2.136.944	1.902.516

##### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	7.324	7.466
Autres	1.174.931	3.197.594

##### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture	9	5
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	13,3	5,8
Nombre effectif d'heures prestées	24.918	10.819
Frais pour la société	675.079	292.541

## RESULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RECURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :

Subsides en capital	502.466	621.355
Amortissements financiers des subsides autres que pouvoirs publics	683.653	552.743

#### CHARGES FINANCIERES RECURRENTES

##### Réductions de valeur sur actifs circulants :

Actées		
Reprises	16.400	

##### Ventilation des autres charges financières

Intérêts de retard sur factures fournisseurs	231	2.938
Amendes précompte professionnel et arrondi sur paiement	84	28
Frais sur papier commerciaux	656	
Frais souscription parts SFE	81.496	

## RESULTATS EXCEPTIONNELS

### PRODUITS NON RECURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents :

	492.017	443.509
	87.773	443.509

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		271
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	67.623	194.474
Autres produits d'exploitation non récurrents	20.150	248.764
<b>Produits financiers non récurrents :</b>	404.244	
Plus-values sur réalisations d'immobilisations financières	257.994	
Autres produits financiers non récurrents	146.250	

<b>CHARGES NON RECURRENTES</b>	99.890	15.592
<b>Charges d'exploitation non récurrentes :</b>	99.890	15.592
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	26.775	11.981
Autres charges d'exploitation non récurrentes	73.115	3.611

## IMPOTS ET TAXES

### IMPOTS SUR LE RESULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice :

Impôts et précomptes dus ou versés	275.698	275.698
------------------------------------	---------	---------

## TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :

	Exercice	Exercice précédent
A la société (déductibles)	17.970.306	18.291.914
Par la société	10.567.891	11.402.160

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de :

Précompte professionnel	6.149.817	5.842.574
-------------------------	-----------	-----------

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la société, s'ils ne sont pas portés au bilan

Travaux 2021 adjugés et non terminés	16.874.120
--------------------------------------	------------

### Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants

#### Description succincte

Le Conseil d'Administration de la CILE, réuni en séance le 28 décembre 2011, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'affilier au fonds de pension solidarisé de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations locales et Provinciales (O.N.S.S.A.P.L.) à dater du 1er janvier 2012.

Depuis le 1er janvier 2012, les pensions de retraite et de survie sont à charge du fonds de pension solidarisé de l'O.N.S.S.A.P.L. selon les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

En 2016, l'O.N.S.S.A.P.L. est devenue l'O.R.P.S.S. (par fusion avec l'OSSOM) et ensuite transférée à l'ONSS en 2017.

Le régime de pension repris au statut du personnel est plus favorable que le régime de pension du secteur public.

#### Mesures prises pour en couvrir la charge

Pour garantir les droits acquis des agents, la CILE, au travers de l'OFP OGEO FUND, prend en charge la différence entre le montant de la pension calculé selon les règles de calcul reprises au statut du personnel et celui obtenu suivant les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

Afin de respecter les engagements de pension de la CILE, une note technique et un plan de financement sont rédigés par OGEO FUND tous les trois ans ou à chaque changement de législation. Ces documents sont communiqués à la FSMA.

La charge de pension 2021 supportée par la CILE (engagement à charge d'OGEO FUND) s'élève à 533.143,66 Eur.

La valeur du Canton CILE dans OGEO FUND au 31 décembre 2021 est de 169.832.263,62 Eur.

### Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
SPW - Commission de Coordination des Chantiers	50.000

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES, LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Exercice	Exercice précédent
<b>Autres entreprises avec lien de participation</b>		
Immobilisations financières :	528.042	571.542
Participations	528.042	571.542

## RELATIONS FINANCIERES AVEC

	Exercice
<b>Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement la société sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes</b>	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable aux administrateurs et gérants	107.024
<b>Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)</b>	
Emoluments du (des) commissaire(s)	29.700

## BILAN SOCIAL

### ETAT DES PERSONNES OCCUPEES TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

#### Au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total (T) ou total en équiv. temps plein (ETP)
<i>Nombre moyen de travailleurs :</i>	369,0	24,4	387,9
Hommes	291,0	5,6	295,3
Femmes	78,0	18,8	92,6
<i>Nombre d'heures effectivement prestées :</i>	461.261	21.131	482.392
Hommes	356.573	3.448	360.021
Femmes	104.688	17.683	122.371
<i>Frais de personnel :</i>	31.389.823	1.531.077	32.920.900
Hommes	24.935.795	334.056	25.269.851
Femmes	6.454.028	1.197.021	7.651.049

#### Au cours de l'exercice précédent

<i>Nombre moyen de travailleurs en ETP :</i>	376,3		
Hommes	285,1		
Femmes	91,2		
<i>Nombre d'heures effectivement prestées :</i>	472.890		
Hommes	350.024		
Femmes	122.866		
<i>Frais de personnel :</i>	31.509.446		
Hommes	24.031.494		
Femmes	7.477.952		

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>			
Nombre de travailleurs	375	22	392,6
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	353	22	370,6
Contrat à durée déterminée	22		22,0
Contrat de remplacement			
<i>Par sexe et niveau d'études :</i>			
Hommes	294	4	297,2
de niveau primaire	12	1	12,8
de niveau secondaire	198	3	200,4
de niveau supérieur non universitaire	73		73,0
de niveau universitaire	11		11,0
Femmes			
de niveau primaire			
de niveau secondaire	31	9	38,4
de niveau supérieur non universitaire	40	8	46,2
de niveau universitaire	10	1	10,8

<i>Par catégorie professionnelle :</i>			
Personnel de direction	4		4,0
Employés	189	19	204,2
Ouvriers	182	3	184,4

<b>PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>Personnel interiminaire</b>	<b>Personnes mises à la disposition de la société</b>	
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	13,3		
Nombre d'heures effectivement prestées	24.918		
Frais pour la société	675.079		

<b>TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>	<b>Total en équivalents temps plein</b>
<b>Entrées</b>			
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	29		29,0
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	10		10,0
Contrat à durée déterminée	19		19,0
Contrat de remplacement			
<b>Sorties</b>			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	19	4	22,1
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	14	3	16,4
Contrat à durée déterminée	5		5,0
Contrat de remplacement		1	0,7
<i>Par motif de fin de contrat :</i>			
Pension	10	2	11,6
Licenciement	1		1,0
Autre motif	8	2	9,5

<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<i>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</i>		
Nombre de travailleurs concernés	176	94
Nombre d'heures de formation suivies	2.915	1.966
Coût net pour la société :	189.284	139.803
Dont coût brut directement lié aux formations	189.284	139.803
<i>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</i>		
Nombre de travailleurs concernés	185	45
Nombre d'heures de formation suivies	1.383	261
Coût net pour la société :	50.369	10.150

Le Conseil d'administration propose, sur base des résultats bilantaires, et conformément aux règles statutaires, la répartition suivante de l'excédent des recettes sur les dépenses :

<b>Affectations et prélèvements</b>	<b>Consolidé</b>
Résultat de l'exercice 2021 à affecter	10.420.073
<i>Affectation</i>	
A la réserve légale	21.686
Au bénéfice à reporter	10.398.387
Bénéfice de l'exercice à reporter	412.024
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	9.986.363

Rapport approuvé en Conseil d'administration du 19 avril 2022, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 16 juin 2022.

**Compagnie Intercommunale Liégeoise des  
Eaux**

Société coopérative à responsabilité limitée

**Siège social**

Rue du Canal de l'Ourthe, 8  
4031 ANGLEUR

Tél : 04/367 84 11

Fax : 04/367 29 33

[info@cile.be](mailto:info@cile.be)

[www.cile.be](http://www.cile.be)

TVA BE 0202 395 052

RPM Liège

**Editeur responsable**

Alain PALMANS

Rue du Canal de l'Ourthe 8  
4031 ANGLEUR

**Crédits photos**

Adobe Stock

Todd GERMIS